

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
 Mme FRANCINE SIMARD, commissaire
 Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR
L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 24 avril 2018, 19 h
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
475, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 24 AVRIL 2018

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'OCPM, Mme Dominique Ollivier	1
MOT DU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL, M. Luc Ferrandez	3
MOT DU PRÉSIDENT DE LA CONSULTATION, M. Jean Burton	6

PRÉSENTATION:

Madame Martine Primeau pour la Ville de Montréal	9
--	---

PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Martin Dion	19
M. Franc-Sois Dandurand	22
M. Dinu Bumbaru	25
M. Derek Robertson	27
M. Jean Thompson	30
M. Daniel Chartier	31
M. François Carignan	34
M. Christophe Malaterre	35
M. Denis Côté	39
M. Stéphane Dubois	40
M. Bertrand Larose	42
M. François Charest	45
M. François Diebolt	49
Mme Tzveta Todorova	50
M. Emmanuel Poncelet	52
M. Jean-Daniel Langlois	53

Mme Édith Moranville	56
M. Stéphane Guillemette	60
M. Matteo Cendamo	64
Mme Michelle Doat	67
M. François Bédard.....	69
Mme Caroline Magar	71
M. Dinu Bumbaru	74
Mme Julie Bélanger	79
M. Roger Laroche	81
M. Robert Royal	84
M. Denis Taillefer	85
Mme Sabine Delva	88
M. Stéphane Côté	91
M. Christophe Malaterre	94
M. Daniel Chartier	97
M. Franc-Sois Dandurand	99

AJOURNEMENT

Mme DOMINIQUE OLLIVIER :

5 Bonsoir, tout le monde! Je vous inviterais à prendre place pour qu'on puisse commencer. Tout d'abord, je vous souhaite une excellente soirée et la bienvenue à cette séance d'information qui va porter sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau.

10 Permettez-moi de saluer également ceux qui se joignent à nous virtuellement sur le site web de l'Office ainsi que sur Facebook Live. On est heureux de pouvoir multiplier le nombre de gens qui participent à cette soirée. Je vous remercie aussi beaucoup d'avoir répondu en très grand nombre à cette invitation.

15 Alors, je suis Dominique Ollivier, je suis la présidente de l'Office de consultation publique de Montréal. Je vais vous dire un tout petit mot sur le déroulement de la soirée. Donc, dans un premier temps, nous allons entendre monsieur Luc Ferrandez qui est maire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et membre du comité exécutif, responsable des Grands parcs, du Développement durable, des Espaces verts et des Grands projets.

20 Ensuite, je vais prendre un moment pour vous expliquer le rôle et le mandat de l'OCPM ainsi que la démarche qu'on a élaborée dans le cadre de la présente consultation avant de céder la place aux membres de la commission et aux représentants du Parc Jean-Drapeau qui vont donc, à ce moment-là, procéder à la séance d'information et à la séance de questions du public. Le président de la commission vous indiquera toutes les procédures à suivre donc pour le déroulement.

25 Donc, sans plus tarder, je voudrais inviter monsieur Luc Ferrandez à vous adresser quelques mots.

M. LUC FERRANDEZ :

30 Merci, Dominique. J'ai eu à peine le temps de me réveiller, j'avais hâte d'arriver, mais... Juste un petit mot avant pour vous dire que, moi j'ai beaucoup participé à des exercices de consultation sur les grands parcs et sur des développements urbains avant de faire de la

35 politique, puis à cette époque-là, j'avais eu, grâce à la participation publique, donc grâce à l'apport des autres, puis grâce à la compréhension qui m'était fournie par les organismes comme l'OCPM, beaucoup des idées qu'aujourd'hui j'applique. Donc, c'est très productif, ces événements-là, puis c'est dans ces événements-là qu'on récolte beaucoup d'idées aussi quand on est au pouvoir, puis quand on a les budgets, puis la capacité de faire les choses.

40 Parlant de faire les choses, sur le Parc des îles Jean-Drapeau, c'est particulier. Vous allez avoir besoin de faire à la fois preuve de décloisonnement, d'intelligence, de contraintes, de réalisme, parce que ce n'est pas un parc comme les autres.

45 C'est un parc où il y a une série de contraintes, comme par exemple, le bail avec La Ronde, bien, c'est sur 46 ans. Puis dans ce bail-là, il y a les stationnements qui sont inclus dans le bail. Il y a le Grand Prix de la Formule 1 qui a fait l'objet d'une entente entre les trois paliers de gouvernement, il y a plusieurs années. Ils sont là pour rester. Il y a les garages, le paddock qu'on est en train de construire et eux aussi faisaient partie d'une entente.

50 Donc, il y a des trucs qu'on ne déménagera pas, qu'on ne déplacera pas, qu'il faut mettre en valeur, comme la Biosphère. Il y a des événements – eux, peut-être qu'on peut y réfléchir – mais ils sont là, ils sont nouveaux, ça vient avec des milliers de dollars, ça vient avec des groupes. Donc, c'est des choses qu'on n'a pas dans des parcs normalement. Il y a le Hélène de Champlain, on ne peut pas le raser, il est là, mais il coûterait... On a déjà dépensé, je ne sais pas combien, pour commencer la rénovation, 26 millions \$, puis il en reste encore peut-être une dizaine, 7, 8, 10, je ne sais pas. Ça fait que ce n'est pas comme un parc normal où tu as à relier l'avenir sans contraintes.

60 Mais, mais, dans tous les parcs, dans tous les parcs, il y a aussi – les grands parcs – c'est des rénovations qui coûtent 100 millions \$, puis pour lesquelles, il y a aussi des caractéristiques, il y a aussi le Parc du Mont-Royal, le Parc Lafontaine, dont on a annoncé le plan directeur.

65 Ça fait qu'il ne faut pas être trop gêné, non plus. On travaille avec un joyau de Montréal, il faut qu'il soit à la hauteur de Montréal. Il ne faut pas rester trop attaché à ce qui a été signé avant qu'on arrive. Il faut le respecter, il faut voir comment on peut l'inclure, le critiquer, le contourner, l'accepter, je ne sais pas, mais c'est là. Il faut savoir que c'est là, mais il faut faire preuve donc d'intelligence, de créativité. Puis, ça va être une consultation qui va exiger beaucoup, beaucoup, beaucoup de vos savoirs. Et on compte sur vous.

70 Je voudrais vous dire aussi une dernière petite chose. Ce parc-là fait partie d'une vision pour Montréal. Les parcs – on va rendre public un de ces quatre matins – mais pour moi, les parcs, ce ne sont pas des espaces verts. Espaces verts, ça c'est bon pour les géographes, comme la carte du Canada, le Manitoba, tu as l'espace jaune; l'Ontario, tu as l'espace bleu; le Québec est un espace orange. Ce n'est pas de même. Les parcs, ce ne sont pas des espaces verts. Ce sont des lieux qui participent pleinement à la culture de Montréal, qui participent à notre
75 identité. Puis, s'ils ne sont pas à la hauteur, c'est parce que notre société doit évoluer.

80 Si on a fait preuve de désamour par rapport à nos parcs, c'est une preuve de notre sous-développement. Et comme l'absence de littératie est une preuve de notre sous-développement, comme d'autres domaines où il faut évoluer. Il faut... Nos parcs, c'est une signature de civilisation et il faut élever notre jeu. Montréal est prêt à ça, je pense. Merci beaucoup.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER :

85 Merci beaucoup, Monsieur Ferrandez, pour cette introduction et ces mots quand même inspirants. Je pense que c'est un bel exercice auquel on convie la population.

90 Je vous rappelle que l'OCPM est un organisme qui agit comme un tiers neutre et indépendant dans l'examen des dossiers qui nous sont confiés par le comité exécutif ou le conseil municipal de la Ville. Point n'est besoin de le dire, on existe depuis quinze ans et, à travers toutes nos consultations, on a confirmé une espèce de triple vocation : celle de comprendre et de traduire les préoccupations qui sont exprimées par vous, les citoyens; les

analyser, analyser les enjeux; et faire émerger, dans une perspective d'aide à la décision des élus, ce que j'aime appeler l'espèce de trilogie souhaitable, acceptable et l'inacceptable.

95 Donc, ça va être très, très, très intéressant de voir comment tout ça va se traduire dans le présent mandat qui vise l'élaboration du plan directeur du Parc Jean-Drapeau pour les dix prochaines années. C'est donc un grand exercice de vision qu'on vous convie pour que vous puissiez vous exprimer sur les valeurs, les orientations, les priorités en amont de l'élaboration de ce prochain plan, et ce, pour un horizon de dix ans.

100 Je vous le rappelle, un plan directeur, c'est un document qui planifie l'aménagement, la gestion, ainsi que le développement d'un lieu ou d'une organisation. La consultation qu'on fait ce soir, on la veut pour pouvoir aider le Parc Jean-Drapeau à établir la feuille de route qui va vous permettre d'incarner la vision qu'ont les Montréalais à moyen et à long termes de l'avenir de ce joyau. Donc, ça va être l'occasion pour vous de faire le point sur le contexte, d'exposer les enjeux, puis de définir une vision commune et intégrée qui, ensuite, se traduira en priorité.

105 Donc, nous avons entamé la partie publique de notre mandat le 5 avril dernier par la mise en ligne notamment de la documentation qui a été préparée par la Société du Parc Jean-Drapeau et par la diffusion d'un premier questionnaire en ligne qui visait à connaître vos habitudes de fréquentation des nombreux attraits du parc et, aussi, à connaître le point de vue du public sur les vocations de ce lieu, ainsi que sur les priorités d'action pour les dix prochaines années.

115 Avec très très peu de publicité, on est heureux de vous dire qu'il y a déjà eu plus de 1 500 personnes qui ont répondu à ce questionnaire, ce qui est une preuve manifeste de l'intérêt de la population pour l'avenir du Parc Jean-Drapeau. C'est sûr, c'est un questionnaire d'introduction. Il y aura d'autres étapes, d'autres questionnaires qui vont nous permettre d'approfondir les enjeux, thème par thème, et vous pourrez alors vous exprimer de façon plus précise, sur notamment l'aménagement des îles, sur les déplacements, sur le modèle de financement, la gouvernance, l'offre de services. Bref, tous les sujets sont sur la table et ont été

120

très bien mis en contexte par l'équipe du Parc Jean-Drapeau, ce qu'ils vous présenteront tout à l'heure.

125 On va également aborder cet enjeu lors de quatre soirées thématiques qui vont être
ouvertes à tous et où chacun pourra partager ses préoccupations et ses propositions. En plus de
ces activités grand public, on a aussi tenu à obtenir, lors de séances qui se sont déjà déroulées
ou qui vont terminer de se dérouler dans les prochains jours, le point de vue, les besoins, les
attentes des organisations, des locataires, des employés, des partenaires du parc, les gens qui y
130 font leurs activités quotidiennes ou leurs activités qui font partie de leur mission. Et, ça a été très,
très riche de voir quelle vision ils avaient du développement, et j'ai hâte de voir comment ça va
se confronter à ce que, vous, citoyens, désirez.

135 Alors, pour avoir le point de vue des usagers du parc, des utilisateurs, des familles, des
individus, des gens, on va également organiser durant l'été des activités in situ dans le parc
même. On ira, ainsi, à la rencontre des visiteurs, des familles, des festivaliers qui fréquentent les
lieux et les événements des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène. On espère ainsi un peu renverser
le paradigme parce que, ce soir, vous êtes là en grand nombre, mais on peut s'imaginer le
nombre de personnes qui n'y sont pas. Alors, on se dit : allons maintenant voir où sont les gens,
140 allons chez eux.

145 En plus, pour pouvoir démultiplier l'expérience, on va aussi recommencer l'initiative des
activités contributives citoyennes. Il s'agit d'une trousse qui est téléchargeable pour permettre
l'organisation, au moment où ça convient aux gens, de façon autonome, de discussions en petits
groupes. C'est spécialement conçu pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer à des
activités physiques, mais qui ont quand même envie de contribuer, et c'est idéal pour des
organismes, des entreprises, des groupes d'amis, des camps de jour, si on veut avoir l'opinion
des jeunes et des enfants, des équipes sportives, etc. Et, au terme des petites discussions
autonomes, les gens seront en mesure de nous envoyer leur contribution.

150 Tout ça va culminer au mois de septembre avec les auditions publiques, qui est notre
façon traditionnelle de faire les choses, pour ceux qui ont déjà assisté à des activités de l'Office,

155 dont la commission vous précisera les détails. Mais, au mois de septembre, ce sera l'occasion de faire part de vos commentaires, de vos opinions directement auprès des commissaires, soit en personne, soit par écrit, ou bien les deux.

160 Comme vous le constaterez, ce qu'on a essayé de mettre en place, c'est une diversité de moyens pour rejoindre le plus de gens possible. C'est vraiment quelque chose qui regarde l'ensemble des Montréalais et c'est pour ça qu'on a mis en place des moyens tant physiques, virtuels, électroniques, auto-organisés, plus dirigés, de pouvoir aller tirer l'essence de ce que vous avez à nous dire sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau. Ces méthodes innovantes donc viennent s'ajouter à la démarche traditionnelle afin de faciliter l'expression citoyenne et de rendre le processus le plus exhaustif et accessible que possible.

165 Il y a des petits dépliants à l'entrée qui vous présentent l'ensemble de cette démarche-là et je vous invite fortement à vous inscrire à notre Infolettre, si ça vous intéresse, pour pouvoir recevoir les annonces des différentes activités et des lieux des différentes activités.

170 Alors, j'espère grandement que vous participerez en très grand nombre. Sur ce, sans plus tarder, pour pouvoir vous permettre de poser le maximum de questions possible, je cède la place à la commission et à l'équipe du Parc Jean-Drapeau, la commission qui est présidée par monsieur Jean Burton. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

175 Mesdames et Messieurs, bonsoir! Mon nom est Jean Burton, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. Comme l'a expliqué la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, je vais présider cette commission. Cette commission est également composée de madame Francine Simard et Priscilla Ananian qui sont présentes à mes côtés, ce
180 soir.

La commission est appuyée dans ses travaux par madame Estelle Beaudry, monsieur Akos Verboczy, qui agissent à titre de secrétaires-analystes, ils sont là pour nous aider, et

185

monsieur Hadrien Chénier-Marais, responsable de la modélisation. À la table d'accueil, vous avez eu le plaisir de rencontrer mesdames Denise, Nicole et Christelle qui sont là. À quelque moment où vous pourriez avoir besoin d'information, elles sont à la table d'accueil à l'entrée.

190

La rencontre de ce soir est sténographiée et enregistrée. Bonsoir, Madame. C'est madame Louise Philibert qui s'occupe de la sténographie et monsieur Benoît Fredette est chargé de la sonorisation. Je souligne que tout ce qui sera dit au cours de la soirée sera transcrit et les transcriptions feront partie du dossier de documentation disponible à la fois en ligne et sur le site internet de l'Office, et dans ses bureaux, en format papier.

195

La séance de ce soir se déroule en français. If someone wishes to express himself in English, please do not hesitate to do so.

200

L'Office a pour principe d'accomplir ses mandats de manière crédible et transparente et efficace. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Et l'Office de consultation publique est une entité distincte et indépendante. Toute personne qui préside une commission ou qui en fait partie comme commissaire s'engage à respecter un code de déontologie disponible à la table d'accueil ou sur le site internet de l'Office.

205

Cette séance d'information vise à fournir aux citoyens et à la commission les informations nécessaires pour une participation la plus éclairée possible des citoyens aux prochaines étapes de la consultation. Je précise que ce n'est pas le moment, ce soir, d'exprimer son opinion, mais plutôt de poser des questions et de s'informer sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau.

210

Comme madame Ollivier vient de l'expliquer, vous avez plusieurs manières de vous exprimer, de partager vos opinions et vos idées. Permettez-moi seulement de revenir sur l'étape d'audition des opinions.

Pour nous, c'est le moment privilégié de vous entendre sur vos préoccupations, voire sur vos propositions. Vous pourrez transmettre un texte écrit et en faire la présentation orale devant

215 la commission ou, encore, présenter votre opinion verbalement sans présenter de texte écrit.
Quelle que soit l'option retenue, vous devrez aviser l'Office au plus tard le 20 septembre prochain
de votre intention de faire une présentation devant nous, ceci, pour nous permettre de préparer
un calendrier des auditions. Vous avez l'information dans ce feuillet à l'entrée avec le numéro de
220 téléphone de la personne à contacter avant le 20 septembre, s'il vous plaît. Tout ça semble bien
loin, mais je vous assure que le temps passe vite.

Il est important d'acheminer vos mémoires avant cette date afin que la commission
puisse en prendre connaissance à l'avance. L'audition des opinions se déroulera du 26 au 28
septembre et des séances supplémentaires pourront être ajoutées les jours suivants, au besoin.

225 Par la suite, la commission analysera l'ensemble des informations, des commentaires et
des opinions exprimés. Elle en fera un rapport contenant des recommandations qui sera déposé
à la mairesse ou au président du comité exécutif de la Ville de Montréal par la présidente de
l'Office. Le rapport sera rendu public quelques semaines plus tard.

230 Enfin, sachez que l'Office de consultation publique de Montréal a l'habitude de prendre
des photographies et des vidéos pendant les séances publiques pour ses archives ou, encore,
pour l'utilisation dans ses propres publications. Si des personnes ne souhaitent pas être
photographiées ou filmées, veuillez s'il vous plaît en avertir les personnes à l'accueil qui
235 prendront les mesures nécessaires.

Aussi, dans l'objectif de favoriser la participation du plus grand nombre de citoyennes et
de citoyens, nous offrons un service de halte garderie lors de la présente activité. Vous pouvez
vous en prévaloir en vous adressant aux gens de l'accueil.

240 Un mot maintenant pour vous expliquer le déroulement de la séance d'information de ce
soir. Les responsables de la Société du Parc Jean-Drapeau sont ici pour nous présenter un état
des lieux du parc en vue de l'élaboration d'un plan directeur et d'aménagement pour les dix
prochaines années.

245 Ils nous présenteront d'abord une courte vidéo d'environ cinq minutes qui sera suivie de leur présentation. Ils disposeront d'une vingtaine de minutes pour ce faire. C'est madame Martine Primeau, conseillère principale, projets spéciaux et développement stratégique qui fera cette présentation. Après la présentation, je vous expliquerai la procédure qui s'appliquera à la période de questions.

250 Je vous demanderais aussi, s'il vous plaît, d'éteindre vos téléphones cellulaires. Je cède maintenant la parole à madame Martine Primeau de la Société du Parc Jean-Drapeau.

Mme MARTINE PRIMEAU :

255 Bonsoir! Effectivement, je suis Martine Primeau, je travaille au Parc Jean-Drapeau et je pilote le plan directeur pour les dix prochaines années. Je suis accompagnée, ce soir, des membres du comité de direction, de quelques membres du conseil d'administration, des employés de la Ville de Montréal, mais également des employés du Parc Jean-Drapeau qui ont tenu à être ici, ce soir, parce qu'ils ont à cœur cet exercice de consultation qu'on peut faire avec vous, une chance unique d'avoir votre opinion sur nos projets.

260 Je peux peut-être vous confier rapidement qu'il règne présentement au parc, depuis quelque temps, une effervescence extraordinaire depuis qu'on sait qu'on s'en vient réfléchir avec vous à l'avenir du parc. Moi, je suis très fière de partager leur engagement, mais aussi, leur grande connaissance de notre site. Ce soir, ils sont ici pour répondre à vos questions, plusieurs qui sont ici pour répondre à vos questions et pour partager leur enthousiasme.

270 Nos attentes par rapport aux consultations publiques, bien, comme le disait madame Ollivier ou monsieur le président, c'est qu'on souhaite naturellement se prévaloir de cette occasion unique qui nous est donnée de pouvoir partager avec vous la connaissance du parc, oui, mais de recevoir vos besoins et vos attentes vis-à-vis du parc.

275 Je pense que c'est un exercice qui n'a jamais été tenu – peut-être, oui, en 93 – mais avec une aussi grande ampleur, on est très chanceux de pouvoir avoir cette occasion-là de

recevoir vos projets, de recevoir vos idées et de recevoir vos réflexions. Alors, ne vous gênez surtout pas, passez le mot. Plus de projets nous allons recevoir, le mieux on va être équipé pour répondre à vos besoins.

280 L'objectif de la présentation de vingt minutes, c'est tout simplement de vous faire un état
des lieux et de nos principaux défis, des défis que nous vivons actuellement au parc, des défis
comme la mobilité ou le développement durable. J'espère que cet état de lieu va vous permettre
d'avoir une connaissance généralisée du parc pour que vous puissiez, après ça, enrichir vos
réflexions. Comme je disais tantôt, afin qu'on parte tous du même pied, qu'on sache tous de quoi
285 est fait le parc actuellement.

Je vous propose tout d'abord un petit tour du parc, pour ceux qui ne seraient pas venus
dernièrement, question que vous puissiez visualiser l'ensemble du site. Donc, un petit six
minutes de projection et puis je vous reviens tout de suite après.

290

(VISIONNEMENT D'UNE VIDÉO)

Décidément, un parc pour faire rêver. D'abord, vous rappeler que la Société du Parc
Jean-Drapeau, c'est une paramunicipale qui est financée à 49 % par la Ville de Montréal. Elle a
295 deux instances décisionnelles qui sont un conseil d'administration et un comité de direction.
Donc, je vous présente monsieur Ronald Cyr, ce soir, qui est avec nous, directeur général du
parc.

M. RONALD CYR :

300

Bonsoir!

Mme MARTINE PRIMEAU :

305

Alors, vous trouverez sur le site de l'OCPM l'information détaillée concernant tout le
statut juridique, la gouvernance, les parties prenantes du parc.

310 Sans plus tarder, je pourrais peut-être vous présenter la présentation de ce soir qui va se faire en trois temps. Nous allons d'abord revenir un peu en arrière, regarder de quoi est fait l'ADN du parc. On va ensuite passer aux défis actuels, ceux que l'on vit présentement pour les partager avec vous et que vous trouviez des solutions. Et, enfin, on va regarder dans quel cadre stratégique on va mettre en place le parc, le plan directeur, pour amener à bon port notre parc d'ici les dix prochaines années.

315 Afin de vous permettre d'avoir un bon aperçu du parc, nous aurons produit, outre le document d'état des lieux dont je vous ferai le résumé ce soir, des portraits de situation qui abordent des sujets importants, comme le patrimoine, l'aménagement, la gouvernance ouverte. Vous avez également en primeur le tout premier plan forestier, le premier plan-maître forestier du parc. Et, donc, tous ces portraits de situation sont aussi des pistes de réflexion qu'on vous offre pour pouvoir enrichir les documents que vous allez nous présenter.

320 Donc, qu'est-ce qui fait la singularité du parc? De quoi notre ADN est-il constitué? Comme vous allez le voir dans cette courte vidéo de près de deux minutes, l'histoire du parc est intimement liée à celle de Montréal et est bien ancré dans son ADN. Alors, place à l'histoire pour deux minutes.

325 (VISIONNEMENT D'UNE VIDÉO)

Mme MARTINE PRIMEAU :

330 Alors, comme vous venez de le voir, le Parc Jean-Drapeau nous a légué de grandes richesses qui font aujourd'hui ses traits distinctifs, qu'on parle du patrimoine paysager, naturel, historique, mais c'est aussi un haut lieu de célébration des grands anniversaires de Montréal. Mais cette offre variée serait incomplète si on n'avait pas la contribution de nos partenaires, et laissez-moi vous les présenter, parce qu'ils sont très importants pour nous : qu'on parle du
335 casino, de La Ronde, de la Biosphère ou du Musée Stewart.

340 Ses multiples vocations, par contre, et cette offre diversifiée nous apportent aussi son lot de défis. Ces défis-là étaient bien identifiés dans le plan d'aménagement et de mise en valeur de 93, un plan qui a été déterminant pour le développement du parc, ne l'oublions pas. Pour nommer que quelques-uns des défis de l'époque qui avaient été identifiés : le manque d'unité de lieux ou l'absence de mise en valeur de son aménagement.

345 Par ailleurs, de ce plan d'aménagement, il y a eu quinze grands projets qui ont été réalisés, dont la plage Jean-Doré, la plage publique et la réaffectation de la Biosphère en musée de l'eau. Je vous laisse regarder rapidement les autres projets, mais vous aurez cette présentation-là, également disponible sur le site de l'OCPM.

350 Alors, plusieurs des projets qui avaient été prévus n'ont malheureusement pas pu voir le jour. Pourquoi? Tout simplement, on s'en doute bien, parce qu'il y a eu des contraintes financières et ce qui a empêché la réalisation de la deuxième phase du plan de développement.

355 Comme vous vous en doutez, la question des investissements est vraiment au cœur des nombreux défis du parc en termes de ses infrastructures, mais également de son développement.

Ce qui m'amène à vous décrire les quatre grands défis que nous avons retenu ce soir de vous présenter : le défi de notoriété, le défi d'identité, le défi de la fréquentation et, pour commencer, celui de la pérennité.

360 Bien sûr, on tente depuis plusieurs années d'accroître l'autonomie financière du parc. Pourquoi? Bien, pour offrir plus d'activités gratuites aux Montréalais; pour être capable aussi de développer plus d'activités et plus de services. Ce n'est pas parce que la Ville n'a pas tenté de trouver des solutions à ces problèmes financiers.

365 Rappelons que, comme l'a dit tantôt, je pense que c'est monsieur Ferrandez, il y a eu de nombreux efforts. On a entre autres cédé La Ronde et le... - pas La Ronde, mais le pavillon de la France et le pavillon du Québec au gouvernement du Québec pour en faire un casino. On a

370 aussi loué la Biosphère au gouvernement fédéral qui a quand même injecté 17 millions \$ pour en faire un musée de l'eau. Puis, on a consenti un bail de 69 ans à l'entreprise Six Flags pour améliorer les attractions de La Ronde.

375 Donc, on peut peut-être dire qu'on a faussement l'impression que le parc roule sur de l'or, mais vous savez bien qu'on n'a peut-être pas tout à fait les moyens de nos ambitions. À preuve, comme on peut le voir sur ce graphique, les investissements majeurs du parc fluctuent selon les grands anniversaires de Montréal. Soulignons que chacun de ces aménagements a fait naître de grands gestes d'aménagement, mais entre ces périodes économiquement fastes, le parc a connu des moments financiers très difficiles, ce qui fait qu'il n'a pas pu réaliser l'ensemble des projets qu'il avait dans ses cartons.

380 Lors de la publication des derniers états financiers de 2016, les revenus de la Société du parc, autres que ceux provenant de la Ville de Montréal, s'élèvent à 13 millions \$ dont la moitié sont attribués à des revenus autonomes. Vous avez là les principales sources de revenus qui sont indispensables à la bonne marche du parc : donc, les événements de nos partenaires; la location des salles et des espaces; le stationnement; les droits d'entrée aux activités de la Société du parc Jean-Drapeau. Vous aurez encore là en annexe de l'état des lieux, la structure financière plus détaillée de ce que je vous présente ce soir.

390 Mais est-ce qu'on est les seuls à vivre la course au financement pour offrir un espace public à long terme? Bien sûr que non. Il y a encore plusieurs grands parcs urbains, semblables au nôtre, qui cherchent à améliorer la qualité de leur expérience malgré, eux aussi, des difficultés financières. Alors, de notre côté, on regarde de très près ce qui se fait ailleurs pour améliorer le Parc Jean-Drapeau.

395 Parlons donc de notre premier défi, celui de l'identité. Bien des villes qui ont connu un après-exposition universelle ont dû trouver une nouvelle vocation à leur site, ont dû aussi se créer une nouvelle identité plus originale. Pensons à Shanghai, pensons à Lisbonne. Montréal n'a pas échappé à cette réalité.

400 Alors, en plus de l'important héritage d'Expo 67, le parc accueille sur son site des événements qui ont un rayonnement international, non négligeable aussi, comme on sait. Pensons à la Formule 1, à Osheaga, qui font connaître Montréal, mais qui sont aussi un levier économique pour la Ville, ce qui pose un défi, pour bien faire comprendre aux visiteurs que nos installations et nos événements-phares existent, mais que le parc a beaucoup d'autres activités complémentaires à offrir.

405 Le parc est aujourd'hui bien mal connu des Montréalais et des visiteurs qui gagneraient peut-être à le redécouvrir. On a déjà eu une vocation internationale forte, qui a fait la notoriété de Montréal. Est-ce que les citoyens souhaitent encore, est-ce que vous souhaitez encore regagner cette fierté et cette notoriété en termes d'innovation, de transport, de design, d'espaces verts, 410 comme à l'époque des Floralias, comme à l'époque d'Expo ou comme à l'époque même des olympiques de 76.

415 Mais qui sont donc les usagers du parc aujourd'hui? Qu'est-ce qu'ils viennent faire au parc? La bonne nouvelle, c'est que l'achalandage demeure en constante croissance et sa fréquentation reste bien au-deçà de son potentiel. Pourquoi? Parce que le parc n'est pas tellement visité en dehors de la période estivale et parce qu'il reste encore peu connu des touristes. Donc, il faudra donc prendre des bonnes décisions pour bâtir le plan directeur pour qu'on soit en mesure de répondre aux besoins de ces attentes, des ententes de l'ensemble de nos clientèles cibles qui sont très diversifiées.

420 Bref, l'état des lieux révèle que nous avons un site exceptionnel, qui possède des défis malgré tous les efforts investis, des défis qui se résument à la recherche d'un équilibre en divertissement et nature et, rappelons-le, des défis de fréquentation, de notoriété et d'identité. Et, naturellement, de pérennité.

425 Donc, la dernière partie de la présentation fait l'objet de cette consultation, c'est-à-dire, l'élaboration du plan directeur. Tout cet état des lieux sert donc de base à nos réflexions et auxquelles on doit aussi inclure les nouvelles tendances.

430 Qu'est-ce qu'on veut dire par « nouvelles tendances »? Et, naturellement, on pense spontanément à l'avènement des technologies, parce qu'il n'y a naturellement pas un parc aujourd'hui qui peut fonctionner sans se soucier des besoins de ses usagers en matière de connectivité, mais on parle aussi des désirs des citoyens maintenant de participer aux décisions, d'avoir des institutions plus ouvertes et plus transparentes. On a aussi un besoin de se rapprocher de la nature et une réalité qui fait partie des préoccupations de la population actuelle, 435 disons, moi aussi, c'est l'avenir.

Nous avons déjà quelques bons indices sur ce qui devrait être fait pour répondre aux attentes des visiteurs. On aimerait, par exemple, vivement vous entendre au sujet de l'amélioration de l'offre des activités et de services. Est-ce qu'on doit mieux définir la diversité de 440 ces vocations? Est-ce qu'on doit mettre en valeur les attraits distinctifs du site? Et quelle place doit-on faire à la mobilité durable et active?

Aussi, pour répondre aux attentes des usagers, nous pensons que le plan pourrait peut-être intégrer l'aménagement paysager, améliorer le rapport des usagers à l'eau, aménager des promenades panoramiques, par exemple. Ça, vous saurez nous le dire. 445

Vous avez certainement entendu parler dans les médias que deux grands projets sont en cours pour mettre à niveau les deux infrastructures existantes au parc. Bien sûr, il y a les nouveaux paddocks, comme le disait monsieur Ferrandez, qui devront respecter l'engagement signé par la Formule 1 jusqu'en 2029 pour que l'événement reste à Montréal, puis il y a aussi le plan d'aménagement du secteur sud de l'île Sainte-Hélène et de son amphithéâtre naturel, un projet qui doit, en premier lieu, très clairement, respecter les mesures de sécurité pour pouvoir accueillir 65 000 personnes. Donc, d'être capable d'accueillir 20 000 personnes de plus qu'auparavant. 450

455 Cela étant dit, on souhaite vous consulter sur les activités du site, naturellement sur ce qu'on va faire avec l'amphithéâtre naturel, sa programmation, mais également sur toutes les activités qui vont animer le parc pour les dix prochaines années. Sur les icônes de 67, que fait-on avec la Place des Nations, avec le pavillon du Canada, avec le pavillon de la Corée?

460 Et, est-ce que vous savez qu'on a aussi 65 bâtiments qui ont besoin d'amour et qui, tout comme
le Hélène de Champlain, doivent revoir leur vocation propre ou s'en trouver une nouvelle. Est-ce
que, aussi, quand on parle d'aménagement, on comprend bien que, oui, l'amphithéâtre et les
paddocks sont des aménagements importants, mais il reste encore beaucoup à aménager. C'est
un peu d'ailleurs ce que je vous ai dit au début là, un des enjeux crucial du parc, c'est justement
465 comment unifier notre lieu.

Ces orientations pourraient nous servir de critères dans les... On passe aux grandes
orientations. Donc pour traduire ces intentions, nous vous proposons un cadre stratégique basé
sur quatre orientations. Ces orientations pourraient nous servir de critères dans la priorisation
470 des futurs projets. En fait, ils reflètent les nouvelles tendances et les valeurs mises de l'avant par
les employés du parc quand ils ont été consultés. Ces quatre grandes orientations-là sur
lesquelles on veut aussi vous entendre sont l'innovation, l'expérience client, le développement
durable et la gouvernance ouverte.

475 En tout, huit axes de développement découlent de ces grandes orientations stratégiques
et ces huit axes résument l'ensemble des défis du parc. Vous aurez aussi l'occasion de prendre
connaissance à l'entrée – vous l'avez peut-être déjà fait – de ces orientations-là et des axes
stratégiques, mais ils vont aussi se retrouver sur le site de l'OCPM.

480 Enfin, nous avons élaboré au cours de la dernière année avec le conseil d'administration
un énoncé de mission et de vision que nous vous soumettons aujourd'hui. Alors, prenez le temps
d'aller le lire, car nous souhaitons, là aussi, votre collaboration sur ces deux énoncés.

485 Bref, tout est sur la table. On est vraiment à la croisée des chemins. On souhaite votre
participation active parce que ce qu'on souhaite le plus pour le parc, c'est un parc harmonieux
qui va régler ses problèmes de pérennité, mais qui va aussi trouver des solutions novatrices et
durables qui va pouvoir, pour les prochaines générations, être un legs exemplaire. Merci.

LE PRÉSIDENT :

490

Merci beaucoup, Madame Primeau. Vous avez été juste dans les temps.

Mme MARTINE PRIMEAU :

495

Merci.

LE PRÉSIDENT :

500

Merci beaucoup. Nous débiterons dans quelques instants une pause d'environ dix minutes. Mais avant d'y aller, j'aimerais vous expliquer la procédure que nous allons suivre pour la période des questions. Si vous souhaitez poser une question, vous devez vous inscrire sur un registre qui est à la table d'accueil à l'entrée. Je vous demanderai au départ de vous limiter à deux questions et sans préambule ou commentaire ou mise en contexte.

505

Comme le registre demeurera ouvert jusqu'à 21 h 30, vous pourrez toujours vous réinscrire à nouveau, si vous avez d'autres questions après ces deux premières. L'objectif est de pouvoir recevoir l'ensemble des questions durant cette séance d'information, soit jusqu'aux environs de 22 h.

510

Nous reprendrons les travaux après la pause et je vous demanderais d'être de retour à 20 h. Ça vous laisse treize minutes, je suis généreux. Donc, à 20 h pile, s'il vous plaît. Donc, n'oubliez pas de vous inscrire, si vous souhaitez poser une question à la table d'accueil. À tout à l'heure.

515

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

520

LE PRÉSIDENT :

Alors, sans plus tarder, nous allons commencer cette période de questions. La commission va vous accompagner dans cette démarche d'information. C'est une procédure qui demande le respect de certaines règles, l'objectif étant d'assurer un bon fonctionnement, respectueux des personnes et du processus de consultation publique. Les questions sont toujours adressées à la présidence, à moi. Et les réponses seront fournies par les représentants de la Société du Parc Jean-Drapeau, réponses qui me seront aussi adressées.

Cette forme un peu rigoureuse est pour éviter qu'il y ait des débats et des échanges entre les citoyens dans la salle et le personnel du Parc Jean-Drapeau. On est en séance d'information. Il n'y a donc pas de débat public.

S'il vous plaît, éviter les longs préambules, à moins que ce soit absolument nécessaire à la compréhension de votre question. Je vous signale que nous avons déjà dix-huit personnes qui se sont inscrites sur la liste. Alors, il faudra procéder assez rondement, et dans les questions, et dans les réponses. La commission sera en mode écoute mais elle peut intervenir, si nécessaire, pour demander des précisions ou pour poser des questions aux représentants de la Société du Parc Jean-Drapeau. Les personnes-ressources sont aussi présentes dans la salle à l'avant pour répondre aux questions, si nécessaire.

Si une réponse ne peut être fournie séance tenante, la Société du Parc Jean-Drapeau fournira une réponse par écrit à l'Office de consultation publique dans les meilleurs délais et toutes ces réponses sont publiques et feront partie de la documentation disponible sur le site internet et au bureau de l'Office.

En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous et à toutes de bien se renseigner sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau. La meilleure façon d'y arriver est le maintien d'un climat serein et courtois. Aucune remarque désobligeante, de propos diffamatoires ou d'attitude méprisante ne sera toléré. Je sais que je peux compter sur votre collaboration.

J'invite maintenant la première personne inscrite sur la liste, non pas à s'avancer à l'avant, mais là, derrière, monsieur Martin Dion. C'est bien ça?

555 **M. MARTIN DION :**

Oui.

560 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur. Veuillez poser votre question, s'il vous plaît.

M. MARTIN DION :

565 Bonsoir, Mesdames et Messieurs les commissaires. Je suis administrateur au RAPLIQ, un organisme voué à la défense des droits des personnes handicapées. Nous aimerions savoir exactement qu'est-ce qui sera aménagé pour les personnes en situation de handicap.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

570

Monsieur Cartier?

M. FRANÇOIS CARTIER :

575

Oui. Bonjour à tous, d'abord. Bonjour, Monsieur. Bon, écoutez, est-ce que quand vous parlez d'aménagement, vous avez un endroit précis ou...

M. MARTIN DION :

580

Tout le projet en général.

M. FRANÇOIS CARTIER :

Du nouvel aménagement.

585

M. MARTIN DION :

Oui.

590

M. FRANÇOIS CARTIER :

C'est ça. Bon. Écoutez, ce que je peux vous dire, c'est qu'actuellement, qu'on parle de l'amphithéâtre ou on parle des nouveaux paddocks, on s'est assuré que les plans soient révisés, soient regardés par un organisme Kéroul. Donc, cet organisme-là a regardé les plans, nous a donné leurs commentaires pour s'assurer que dans les deux projets, les mesures soient prises pour l'accessibilité universelle.

595

M. MARTIN DION :

J'ai une sous-question.

600

M. FRANÇOIS CARTIER :

Oui, allez-y, s'il vous plaît.

605

M. MARTIN DION :

Dans le fond, ça inclurait aussi les tables à pique-nique, il y aurait une rangée réservée aux personnes en fauteuil roulant? En situation d'handicap en fauteuil roulant?

610

M. FRANÇOIS CARTIER :

615 Écoutez, la question est très précise. Est-ce que ça va toucher les tables à pique-nique? Écoutez, on pourra le regarder, effectivement, mais je ne peux pas vous donner une réponse précise. L'autre endroit vous m'avez dit?

M. MARTIN DION :

620 Les tables à pique-nique pour qu'on puisse entrer en fauteuil roulant sans un banc dans les jambes. Il y a les salles de toilette qui doivent être spacieuses, puis les pavillons plus accessibles, munis de rampe d'accès ou d'ascenseur.

M. FRANÇOIS CARTIER :

625 Oui, ça, c'est sûr que les toilettes vont être accessibles pour la mobilité, oui, effectivement. C'est sûr, ça.

M. MARTIN DION :

630 Nous, au RAPLIQ, nous aimerions être consultés avant le projet. Nous apprécierions d'être consultés, nous, le RAPLIQ.

M. FRANÇOIS CARTIER :

635 Parfait. Bien, écoutez, on prend note, Monsieur, puis on connaît déjà l'organisme, puis on pourra communiquer avec vous.

M. MARTIN DION :

640 Merci bien et bonsoir!

M. FRANÇOIS CARTIER :

Merci beaucoup.

645

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Dion. De manière à faciliter les déplacements surtout, si vous vous êtes inscrits sur la liste, préparez-vous à venir vous installer sur les fauteuils qui sont réservés et disponibles. Si vous êtes dans le milieu de la salle, ça ne sera pas facile.

650

Alors, les deux prochaines personnes, j'invite maintenant monsieur Franc-Sois Dandurand. Et, monsieur Bumbaru, si vous n'êtes pas trop loin, vous allez être le prochain après monsieur. Oui, au micro, s'il vous plaît.

655

M. FRANC-SOIS DANDURAND :

Bonsoir! Concernant la piste cyclable qui passe à travers le parc, elle est techniquement fermée à partir de 22 h et s'il y a un feu d'artifice, le Pont Jacques-Cartier aussi est fermé. Donc, on perd les deux seuls accès vers Montréal. Donc, est-ce qu'il va y avoir une réflexion par rapport à une modulation des heures d'ouverture ou, du moins, permettre l'ouverture d'un lien alternatif cyclable pendant les feux d'artifice ?

660

Mme GENEVIÈVE BOYER :

Monsieur Cartier.

665

M. FRANÇOIS CARTIER :

Donc, là, vous parlez de la piste cyclable sur l'île. Vous ne parlez pas du circuit Gilles-Villeneuve?

670

M. FRANC-SOIS DANDURAND :

675 Non, pas du tout. Vraiment, du lien de transit entre la Rive-Sud via Saint-Lambert et ensuite le Pont de la Concorde vers Montréal, vers le Vieux-Port, tout ça.

M. FRANÇOIS CARTIER :

680 O.K. Donc, pour se rendre sur la Rive-Sud.

M. FRANC-SOIS DANDURAND :

685 Ou l'inverse. Donc, moi, ça m'est arrivé d'être coincé sur la Rive-Sud et d'avoir aucune façon de traverser, parce que ça, il y a une clôture après 22 h. C'est le pont de l'écluse qui est fermé, mais il y a aussi du côté du Parc Jean-Drapeau et il semblerait que ce soit à cause des heures d'ouverture du Parc Jean-Drapeau que ce soit fermé.

M. FRANÇOIS CARTIER :

690 Je comprends. Donc, l'alternative pour vous, je comprends, c'est de prendre le Pont Jacques-Cartier, dans le fond.

M. FRANC-SOIS DANDURAND :

695 S'il n'est pas fermé, c'est ça. Bien, la question, c'est vraiment est-ce qu'il y a une possibilité de moduler les heures d'ouverture de la piste cyclable? Parce que carrément, c'est la Route Verte, c'est un lien de transit.

M. FRANÇOIS CARTIER :

700 Je comprends. Bon, écoutez, c'est sûr que c'est intéressant ce que vous dites. On travaille dans le cadre du plan directeur, puis c'est pour ça qu'on fait des consultations publiques.

705 Il y aura aussi un plan d'aménagement qui va venir avec le plan directeur. Donc, dans ce plan d'aménagement là, effectivement, il pourra y avoir une réflexion par rapport à l'enjeu que vous soulevez.

M. FRANC-SOIS DANDURAND :

710 Merci. Deuxième question. Je ne sais pas combien de stationnements il y a exactement, ils sont disséminés à travers le parc. Je crois que me souvenir qu'il y en a comme dix-neuf ou vingt-deux, il y en a vraiment beaucoup. Est-ce qu'il y a une réflexion par rapport à ça, pour réutiliser certains de ces stationnements? Je veux dire, on a une station de métro qui est là, on a des liens de transport actif. Dans le but d'encourager plus le transport actif.

715

Mme GENEVIÈVE BOYER :

Monsieur Cartier?

720

M. FRANÇOIS CARTIER :

725 Oui. Encore une fois, on est conscient... Bon, pour l'instant, les stationnements vont faire l'objet des consultations publiques, voir qu'est-ce qu'on fait? Est-ce qu'on les réaménage? Est-ce qu'on les laisse comme ça? Pour l'instant, je ne peux pas vous donner une réponse précise, mais, effectivement, c'est un enjeu, la mobilité et l'accès au parc, et ça va faire l'objet... On espère avoir des idées de la part du grand public, mais effectivement, pour l'instant, je ne peux pas vous donner une réponse qu'est-ce qui va arriver avec les stationnements.

730

M. FRANC-SOIS DANDURAND :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

735 Merci beaucoup. Monsieur Dinu Bumbaru, s'il vous plaît.

M. DINU BUMBARU :

740 Bonsoir! Merci de l'opportunité, enfin, d'aborder cette question de ce fameux plan directeur à cette intervention. On a bien des questions, Monsieur le président, je vous ai prévenu, mais vous avez bien rassuré devant tout de monde que c'était juste deux questions que j'avais, sans préambule. Ce n'est pas un référendum, et c'est mal parti.

745 Ma première question... Je les donne en rafale, soyons comme ça, transparents et directs. Première : la question de la vue d'ensemble. On parle de vue d'ensemble pour le parc Jean-Drapeau. Or, ce site s'inscrit entre face au Vieux-Montréal qui fait l'objet de planification, la Molson qui va être en réaffectation, Pointe-du-Moulin. Qui, ici, dans la pièce, peut nous discuter de la question de la vue d'ensemble, c'est-à-dire comment le Parc Jean-Drapeau est en lien avec la cité qui l'a vu naître?

750 Deuxième question : à Héritage, on a une résolution qui demande que le Parc Jean-Drapeau soit traité comme le Parc du Mont-Royal. On se demande quelle est la Place du parc Jean-Drapeau dans la charte de la Ville et quelqu'un pourrait nous expliquer pourquoi il n'a pas un statut équivalent au mont Royal? Ce sont deux questions simples, Monsieur le président.
755 Merci.

(APPLAUDISSEMENTS DANS LA SALLE)

LE PRÉSIDENT :

760 Merci. S'il vous plaît, gardez votre enthousiasme, on en a d'autres.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

765 Pour la première question sur la vue d'ensemble, je vais demander à monsieur Cyr de répondre.

M. RONALD CYR :

770 Écoutez, c'est clair que pour le futur plan directeur, ça ne prend pas juste une vue d'ensemble pour l'ensemble des deux îles, mais les entourages, comme vous avez mentionné, Monsieur Bumbaru, le Vieux-Montréal et tout ce qui va être réaffecté, je crois. On travaille avec le Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal ici et l'équipe de développement. Donc, c'est clair que ça ne peut pas se faire en vase clos, je suis tout à fait d'accord.

775 La consultation publique, d'ailleurs, j'espère qu'il y a des gens du Vieux-Port, qu'il y a des gens aussi des rives, et c'est une très bonne question à mon avis qu'il va falloir travailler pendant la consultation pour avoir une vue d'ensemble, effectivement. C'est très important.

780 Dans le cas de votre deuxième question, le statut du Parc Jean-Drapeau, je pense que tout le monde serait d'accord d'avoir un statut du Parc Jean-Drapeau comme le mont Royal a eu. C'est certain que c'est une démarche que vous connaissez bien aussi. Et je pense qu'il y a beaucoup de mobilisation pour le Parc Jean-Drapeau, qu'il y a beaucoup de gens qui participent aux consultations, que dans les mémoires qui seront déposés en septembre, dans les recommandations qui seront données, ça peut avoir une certaine influence pour, peut-être, un
785 jour, avoir un statut effectivement reconnu dans la charte.

LE PRÉSIDENT :

790 Merci. J'inviterais maintenant monsieur Robertson. Et, monsieur Thompson, préparez-vous à venir après.

M. DEREK ROBERTSON :

795 Bonsoir! Comme les deux autres intervenants, je vous dis un grand merci pour amorcer ces séances, c'est très important. Je pense que l'OCPM va faire du très beau travail, très nécessaire dans cette Ville de Montréal.

800 Sans trop de commentaires, j'ai deux petites questions au niveau du développement durable, le principe du développement durable. La première question est en ce qui concerne La Ronde. Je veux entendre quelqu'un du Parc Jean-Drapeau qui m'explique c'est quoi la *relevance*, la pertinence et la présence de La Ronde dans ce parc? Whatever restraints and constraints of eliminating that lease and having La Ronde find another place in the metropolitan region. It's a very big question and it needs a very big answer.

805 My second question, ça concerne le stationnement. I noted in your presentation 1.6 M\$ in revenue is brought in yearly by parking. That's a substantial amount of revenue for your budget, your annual budget. How are you going to reflect upon this presence of automobiles, as other people mentioned le développement durable and a place pour le transport actif. And, essentially, how do Société du Parc Jean-Drapeau respect the sustainable development principles and how
810 do you replace this loss of revenue from the loss of spaces of parking that we so desperately want to see disappear? Thank you.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

815 Pour votre première question pour La Ronde, on va demander à monsieur Cyr de prendre la question.

M. DEREK ROBERTSON :

820 Est-ce qu'il y a des contraintes légales, législatives? Est-ce que c'est ce bail est écrit en béton? Est-ce qu'il y a une façon de... Comme on a entendu dans le milieu industriel, on a vu des industries déplacées ailleurs, restent dans la région métropole pour trouver un endroit plus

825 pertinent? Comme on avait des secteurs proches du centre-ville, ça devient plus résidentiel et moins industriel. Ma question est le même principe pour le Parc Jean-Drapeau : comment est-ce qu'on peut avoir un amusement park run by american multinational, when it's suppose to be a park?

LE PRÉSIDENT :

830 On peut vous répondre en français?

M. DEREK ROBERTSON :

835 Oui, absolument. Anglais, français, italien, espagnol, ça ne me dérange pas. On est à Montréal.

M. RONALD CYR :

840 Je vais vous répondre en français.

M. DEREK ROBERTSON :

Parfait.

845 **M. RONALD CYR :**

850 Écoutez, pour La Ronde, c'est certain que La Ronde était là lors de l'Expo 67, et La Ronde a été sous la gouvernance de la Ville de Montréal jusqu'en 1999, je crois, peut-être 2000, en tout cas, je ne suis pas certain. Ça a été exposé tantôt dans la présentation. Il y a la compagnie Six Flags qui a un bail emphytéotique avec la Ville de Montréal, c'est un bail de 65 ans, mais il y a une quinzaine, un peu plus, peut-être seize ans de consommés dans le bail emphytéotique. Vous dites, dans le fond, vous faites une réflexion sur La Ronde, est-ce que La Ronde devrait rester là ou pas?

855 Pour le moment, ce qui est certain, c'est que par bail emphytéotique, ils sont de tout droit d'être là encore beaucoup d'années. Et s'il y avait des volontés fortes que La Ronde serait, admettons dans les recommandations, qu'elle soit déplacée, ça prendrait des négociations certainement avec la Ville et Six Flags, parce qu'ils ont tous les droits d'être là. Ils attirent quand même 1.6 million de familles et de visiteurs, de Montréalais à chaque année, à chaque été. Donc, ça répond certainement à un besoin aussi.

860 Effectivement, dans l'énoncé patrimonial qu'il y a sur l'île Sainte-Hélène, La Ronde n'a pas été traitée dans l'énoncé patrimonial, mais on pense qu'il y a une certaine forme de patrimoine aussi avec La Ronde, mais en tout cas, on pourrait parler à des spécialistes en patrimoine parce que ça fait longtemps que c'est là aussi.

865 Pour votre deuxième question pour les stationnements. C'est clair que ça fait un beau revenu pour la Société. Vous seriez peut-être tenté de dire : « Comment vous allez faire pour vous priver de vos revenus? » Moi, je pense qu'il faut être créatif, tout le monde ensemble, et trouver peut-être d'autres revenus. Je suis tout à fait d'accord avec vous qu'il y a beaucoup de stationnements et qu'ils sont plus ou moins bien aménagés.

870 D'ailleurs, il y a une étude, je vous invite à aller lire sur le site de l'OCPM, il y a une étude sur une réflexion sur la mobilité durable, sur les enjeux de déplacement qui est un vrai sérieux problème depuis longtemps. Rappelez-vous, Expo 67, il y a eu 50 millions de visiteurs et il n'y avait pas de voiture évidemment dans le parc, mais il y avait les moyens de transport électrifiés, évidemment, on avait un monorail, puis il y avait l'Expo Express, et tout le monde venait paisiblement dans le parc visiter des centaines de pavillons et, en tout cas, d'espaces.

875 D'ailleurs, il y a une étude, je vous invite à aller lire sur le site de l'OCPM, il y a une étude sur une réflexion sur la mobilité durable, sur les enjeux de déplacement qui est un vrai sérieux problème depuis longtemps. Rappelez-vous, Expo 67, il y a eu 50 millions de visiteurs et il n'y avait pas de voiture évidemment dans le parc, mais il y avait les moyens de transport électrifiés, évidemment, on avait un monorail, puis il y avait l'Expo Express, et tout le monde venait paisiblement dans le parc visiter des centaines de pavillons et, en tout cas, d'espaces.

880 Donc, il faut être créatif, il faut réfléchir, il faut amener des pistes de solution et c'est clair que cet enjeu-là sur la mobilité durable, il y a un document qui a été déposé, ça vaut la peine de le regarder, puis amener des propositions. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

885 Merci. Monsieur Thompson. Bonsoir!

M. JEAN THOMPSON :

890 Bonsoir! Merci de me donner la parole. J'aimerais savoir quelle sera la place de l'automobile dans le plan de mobilité du Parc Jean-Drapeau, tout simplement. Est-ce qu'on a l'intention de réduire la circulation automobile ou est-ce qu'on a l'intention carrément de l'empêcher? C'est ma question.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

895 On va demander à monsieur Malléjac de répondre a cette question sur la présence de la voiture. S'il vous plaît, vous présenter aussi.

M. PASCAL MALLÉJAC :

900 Bonsoir! Pascal Malléjac, je suis chargé de projet de mobilité et déplacements pour la Société du parc. Donc, pour répondre à votre question en termes de mobilité, aujourd'hui, on est dans une situation où rien n'est concrètement arrêté. Tout est à construire, à définir, notamment la place de l'automobile. Évidemment, ce qui est déjà identifié, c'est la volonté d'augmenter la part attribuée au déplacement actif, au transport en commun. Donc, ça, c'est des choses qui sont connues.

910 Après, pour trouver une réponse justement à cette question de l'automobile, ça demande, bien sûr, d'imaginer des solutions et d'être assez créatif pour être capable de répondre aux besoins finalement très variés du public du parc, puisqu'on a bien pu voir dans la présentation, en termes de personnes qui se présentent finalement, de tous types de profils, que ce soit des familles, que ce soit des sportifs, que ce soit des personnes qui vont au casino, etc., à des moments différents de l'année, qui se déplacent dans des points différents, donc pour

915 répondre complètement et être le plus efficace possible en termes de mobilité, on va dire,
différente de celle de l'automobile, il faut être en capacité justement d'apporter des réponses très
précises à une gamme très importante de situations. Donc, c'est vraiment sur ça qu'on souhaite
travailler.

M. JEAN THOMPSON :

920 Et quelles sont ces réponses très précises?

M. PASCAL MALLÉJAC :

925 Alors, justement, c'est tout l'objet de la consultation et du plan directeur. C'est de prévoir
déjà de développer des orientations qu'on va pouvoir ensuite mettre en œuvre à travers des
projets. C'est pour ça qu'aujourd'hui, je ne vous donne pas finalement de réponse toute faite,
puisque les réponses sont à co-construire ensemble au travers notamment des consultations
publiques.

930 **M. JEAN THOMPSON :**

Merci.

935 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Monsieur Daniel Chartier qui sera suivi de monsieur Carignan. Bonsoir!

M. DANIEL CHARTIER :

940 Bonsoir! Ma première question concerne le fait qu'on a vu que l'amphithéâtre va être
ouvert en 2019. Donc, comme c'est juste à la sortie du métro, c'est difficile de se positionner par
rapport à un espace qui est en chantier et on a vu des belles perspectives où il n'y a pas de
clôture, rien, aucun système de contrôle pour rentrer dans des événements payants. La réalité

945 risque d'être fort différente, d'avoir des systèmes de contrôle et, conséquemment, comment les citoyens vont pouvoir faire ou, à la limite, un système de transport actif va faire en sorte pour pouvoir passer sur, je ne sais pas, un chemin qui mène au fleuve ou comment faire pour partir du métro et se rendre au fleuve et pouvoir...pendant qu'il y a des événements, pendant qu'on monte les événements, pendant qu'on démonte les événements?

950 Est-ce qu'il va y avoir moyen de rendre public l'état des lieux, puis voir si ça va être convivial ou si on va envoyer les piétons dans un détour secondaire?

Mme GENEVIÈVE BOYER :

955 Je demanderais à madame St-Pierre de prendre la question.

Mme CATHERINE ST-PIERRE :

960 Merci. En fait, ça me permet de préciser quelques détails sur le plan d'aménagement. En fait, les images qu'ils vous ont montrées, évidemment, ne montrent pas tout l'aléa événementiel, les clôtures qui sont nécessaires à la sécurité, mais, en fait, c'est un peu du cas pour cas, c'est selon l'événement. Les clôtures vont être installées pour s'assurer qu'il y ait des corridors d'issue, etc., mais c'est sûr que la préoccupation des accès, l'accès au fleuve, l'accès aux vues, reste très, très importante pour nous.

965 Donc, je pense qu'on va travailler avec nos partenaires avec les événements pour trouver des solutions, puis être capable de maintenir le meilleur chemin possible, mais ça va être dépendamment de l'événement. Donc, les images sont quand même représentatives du projet, évidemment pas dans un événement spécifique.

970 **M. DANIEL CHARTIER :**

975 O.K. Deuxième question, ce n'est pas dans le même sujet. C'est par rapport à un objet qui n'apparaît pas sur les plans, qui est disparu des radars, c'est-à-dire le pont ferroviaire, le pont de l'Expo Express qui est situé près de La Ronde. Il n'apparaît pas sur les plans. C'est comme

un non-objet. Ce que je voudrais savoir, c'est quels sont les.. parce que s'il y a un potentiel de lien, jadis. il y avait un lien, ça tenait un train, ça fait que c'est sûrement capable de tenir un piéton.

980 Donc, en quelque part, c'est quoi le statut de ce lieu-là et le statut des endroits où ils se connectent? Puis, est-ce que ça pourrait apparaître dans les plans et les relevés comme étant un lieu qui existe?

LE PRÉSIDENT :

985 D'accord.

UN INTERVENANT DANS LA SALLE :

990 Et, là, il va-tu rester?

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, laissez répondre. Monsieur? Madame?

995 **Mme GENEVIÈVE BOYER :**

Pour cette question, je demanderais à monsieur Cha si c'est possible de répondre et, sinon, ce sera madame Primeau qui embarquera pour compléter.

1000 **M. JONATHAN CHA :**

1005 Merci. Jonathan Cha, je travaille au plan directeur d'aménagement au parc Jean-Drapeau. Effectivement, le vestige du pont de l'Expo Express est peu connu par les Montréalais. Il est en mauvais état, il y a de nombreuses pièces et portions du pont aussi qui ont été retirées au fil des années. Donc, dans son état actuel, il ne pourrait pas resservir, par exemple, à un usage de train léger. Il est aussi actuellement positionné dans une cour de voirie, non accessible

au public, et son trajet est aussi interrompu depuis plusieurs années par le bâtiment de service aujourd'hui occupé par La Ronde.

1010 Donc, pour réactiver le pont de l'Expo Express, le restaurer, le transformer, il faudrait effectivement le revoir dans toutes ses réalités en termes d'accessibilité, de sécurité et de liaison. Mais je pense que c'est intéressant de soulever ce lieu un peu oublié à l'extrémité nord de l'île Notre-Dame.

1015 **Mme MARTINE PRIMEAU :**

Je peux peut-être rajouter qu'effectivement, on vous inviterait vraiment à déposer un mémoire à l'OCPM si ce projet-là vous tient à cœur. On aura l'occasion de le regarder et de l'étudier pour l'intégrer éventuellement dans le plan d'aménagement.

1020

LE PRÉSIDENT :

J'inviterais maintenant monsieur Carignan. Bonsoir!

1025 **M. FRANÇOIS CARIGNAN :**

1030 Bonsoir, Monsieur Burton, Mesdames les commissaires, Monsieur Cyr, équipe du parc Jean-Drapeau. Mon nom est François Carignan. Depuis un petit peu plus de 20 ans, j'ai une vision d'amener un projet qui est une suite permanente d'Expo 67, un Centre Amour à Montréal, avec un projet qui inclut d'autres éléments, qui s'appelle Terre Harmonie, une suite de Terre des Hommes. On parle du Parc Jean-Drapeau.

1035 À cause qu'il y a eu l'Expo 67, l'événement le plus rassembleur, le plus mémorable, le plus enthousiasmant et inspirant de toute l'histoire du Québec, du Canada possiblement, il m'apparaît central que la vision de Jean Drapeau, pour ceux qui ne la connaissent pas, c'est une vision extraordinaire que les îles doivent servir à l'avancement de l'humanité, qu'il y ait moins de violence, qu'il y ait plus d'harmonie, d'amour, de respect, etc.

1040 Donc, cet élément m'apparaît central. Ma question : est-ce que le conseil d'administration, toute l'équipe est consciente de cet élément-là qui, via, par exemple, le projet qu'on propose, Centre Amour Montréal, Terre Harmonie, amène un rayonnement international qui va encore plus loin et qui est permanent? Merci pour la soirée.

M. RONALD CYR :

1045 Bonsoir, Monsieur Carignan. Comme le projet que vous avez déjà soumis ici au conseil d'administration, comme on vous a expliqué, puis que je vous dis encore ce soir, c'est possible de présenter un mémoire, tout est possible. Si vous avez un projet comme je sais qui vous tient à cœur, ce projet-là, vous êtes plusieurs à y croire, je pense que ça serait important de documenter votre mémoire et de vous inscrire pour le présenter au mois de septembre.

1050

M. FRANÇOIS CARIGNAN :

Nous allons le faire. Merci. Bonne soirée à tous.

1055

LE PRÉSIDENT :

Merci. Monsieur Malaterre qui sera suivi de monsieur Denis Côté. Bonsoir!

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

1060

Bonsoir! Donc, monsieur Malaterre. J'ai une question qui va élaborer sur – une des premières questions qui vous a été posée – sur le savoir-vivre et le vivre-ensemble. En fait, j'aurais deux questions à poser, sans trop de préambule.

1065

On oublie peut-être souvent, en fait, les deux îles dont on parle, l'île donc Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène sont en face de Montréal, mais sont aussi en face de la Rive-Sud. En fait, elles sont au milieu, entre Montréal et la Rive-Sud. Et, depuis une dizaine d'années, le parc, la Société du Parc Jean-Drapeau a développé toutes sortes d'activités en ne pendant qu'à

1070 Montréal et au grand détriment de toute la Rive-Sud qui en subit toutes les externalités négatives.

1075 Donc, ma question est la suivante, ma première question est la suivante : comptez-vous mener enfin une réflexion sur le mieux-vivre avec vos voisins qui sont tous sur la Rive-Sud, notamment au niveau de la pollution sonore ? Le nombre d'événements qui est exempté de toute réglementation sur le bruit par la Ville de Montréal est passé de moins d'une trentaine d'événement en 2011 à plus d'une centaine d'événements en 2017. Donc, ça c'était ma première question.

1080 Ma deuxième question est que comptez-vous faire pour respecter la *Loi sur la qualité de l'environnement*? Il existe aujourd'hui au Québec une *Loi sur la qualité de l'environnement* qui exige que vous demandiez un certificat d'autorisation pour toute construction susceptible d'émettre un polluant. À ce jour, l'amphithéâtre Coderre, Evenko, a été construit sans aucun certificat d'autorisation. Qui plus est, tous les événements qui y sont tenus ne respectent aucunement la *Loi sur la qualité de l'environnement* qui stipule, là aussi, qu'aucun polluant ne devrait être déversés, notamment la pollution sonore, sur des voisins, à savoir, la Rive-Sud.

1085 Donc, que comptez-vous faire ? Est-ce que vous comptez tenir une réflexion aussi sur la manière selon laquelle vous allez désormais, éventuellement, ou pas, respecter la *Loi sur la qualité de l'environnement* ?

1090

M. RONALD CYR :

1095 Bonjour, Monsieur Malaterre, bonsoir! Merci pour votre question. Écoutez, je comprends très bien la préoccupation des événements qu'il y a au Parc Jean-Drapeau par rapport au bruit, on en est conscient. Dans l'aménagement du nouvel amphithéâtre, on a un budget de 2 millions \$ sur lequel on travaille actuellement pour l'atténuation du bruit, O.K. Et on a aussi un comité de travail qui devrait démarrer bientôt, je pense, avec des représentants de Saint-Lambert, de la Ville de Montréal, de l'arrondissement Ville-Marie et de la Société du Parc Jean-Drapeau, pour être en mode solution – et aussi des promoteurs qui viennent au parc – pour

1100 essayer de trouver une piste de solution. C'est certain que le souci du bruit, on en est conscient et ça fait partie de nos réflexions pour les aménagements en cours.

1105 Maintenant, pour votre deuxième question, je voudrais apporter une correction, parce que le Parc Jean-Drapeau n'a pas pu construire l'amphithéâtre et ne pourrait pas construire non plus les paddocks sans avoir tous les certificats, les permis nécessaires. Donc, pour construire l'amphithéâtre, on a obtenu du ministère de l'Environnement le certificat pour construire. Par rapport à la qualité de l'environnement, on a tout été en règle, sans ça, on n'aurait pas pu construire.

1110 **M. CHRISTOPHE MALATERRE :**

Non, Monsieur.

1115 **LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, laissez répondre, pas de débat, s'il vous plaît.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

1120 Il y aurait peut-être une précision aussi à apporter par monsieur Cartier sur la façon dont vous avez nommé l'amphithéâtre, une précision sur la réalité.

M. FRANÇOIS CARTIER :

1125 En fait, vous avez appelé ça l'amphithéâtre Evenko, mais je veux juste dire que ce n'est pas l'amphithéâtre Evenko. Evenko est un partenaire important chez nous et cet amphithéâtre-là va servir à bien d'autres partenaires promoteur, va également servir aussi à des événements organisés par le Parc Jean-Drapeau, et ce, on espère, sur quatre saisons. Donc, c'était la précision que je voulais apporter.

1130

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Je n'ai pas eu de réponse à ma deuxième question sur le respect de la *Loi sur la qualité de l'environnement* au niveau des polluants sonores.

1135

M. RONALD CYR :

Moi, je vous mentionne qu'on a eu un certificat, on nous a permis de construire.

1140

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Pas de certificat. Est-ce que vous respectez la *Loi sur la qualité de l'environnement* lorsqu'il y a des événements bruyants ?

1145

M. RONALD CYR :

Bien, moi, je vous dis qu'on a eu tous les certificats au niveau de l'environnement pour faire les travaux et on a demandé ce qu'il fallait... On a eu toutes les autorisations et tous les permis aussi de la Ville de Montréal pour faire les travaux.

1150

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

La question n'est pas celle-ci, Monsieur.

1155

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Denis Côté, c'est vous?

M. DENIS CÔTÉ :

1160

Oui. Jusqu'à quel point est-ce qu'on va pouvoir s'exprimer sur les activités de vos partenaires ? Quelqu'un parlait tantôt de La Ronde, qu'il y a un bail jusqu'en 2070. Il reste encore pas mal d'années. Est-ce qu'on peut se... Étant donné que Six Flags, on ne peut pas tellement s'exprimer avec eux, c'est des Américains. Si on veut se plaindre, par exemple, de la promotion intense du Coca-Cola qui est faite là-bas sur les enfants, les adolescents, est-ce qu'on pourrait dire ça dans le cadre de cette consultation-là ? Et, puis aussi, concernant le Festival de la frayeur à l'automne, qui met en vedette des monstres pendant un mois, si on avait des suggestions à faire, est-ce qu'on peut les faire dans le cadre de cette consultation-là ?

1165

1170

M. RONALD CYR :

Écoutez, c'est certain que les partenaires, on travaille avec les partenaires de la Société du Parc Jean-Drapeau. On a une table de concertation, on se voit régulièrement. Toute bonne suggestion ou représentation auprès de la population, on peut faire le lien. Mais, vous pouvez aussi directement parler aux dirigeants. La compagnie est américaine, mais les gens, c'est tous des Québécois qui travaillent là et vous pouvez avoir accès facilement par leur site à un service clientèle pour proposer aussi des changements ou des améliorations. C'est sûr que vous pouvez le faire.

1175

1180

Nous, en tant que partenaires, on se rencontre régulièrement avec le musée, avec le casino et La Ronde à toutes les saisons pour échanger et certainement, si vous avez des bonnes suggestions, faites-nous les parvenir. En tout cas, passez par l'OCPM, mais c'est certain que les recommandations dans ce sens-là, s'il y a beaucoup de recommandations qui sont convergentes, ça devrait faire partie, d'après moi, du rapport de l'OCPM et c'est sûr qu'après ça, ça donne du poids à votre suggestion.

1185

M. DENIS CÔTÉ :

1190 O.K. Puis, dans un autre coin du parc, à propos de la Formule 1, si des gens, on trouve qu'on n'aime pas ça carrément la Formule 1 au complet, qu'on aimerait mieux revenir à la Formule électrique, est-ce qu'on peut témoigner à ce sujet-là ?

M. FRANÇOIS CARTIER :

1195 Écoutez, pour répondre à votre question, comme on a dit en entrée de jeu, la Formule 1, on a un bail jusqu'en 2029 qu'on s'engage à respecter. Donc, la Formule 1 est là jusqu'en 2029. Est-ce que vous désirez avoir une deuxième course de Formule électrique? Je ne crois pas qu'on en est là pour l'instant. Mais pour l'instant, ça va être la Formule 1 jusqu'en 2029, ça c'est sûr.

1200

M. DENIS CÔTÉ :

O.K. Merci.

1205

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Stéphane Dubois, s'il vous plaît. Suivi de monsieur Bertrand Larose. Bonsoir!

M. STÉPHANE DUBOIS :

1210

Bonsoir! Ce soir, on est dans un exercice de consultation publique. Pourtant, j'ai étrangement l'impression que l'avenir du Parc Jean-Drapeau est coulé dans le béton et que cet avenir-là tourne autour des événements. D'ailleurs, monsieur Ferrandez nous a accueillis avec une citation assez significative. Il nous a dit : « Ayez l'esprit ouvert. Un parc n'est pas un espace vert. » Alors, moi, je n'ai pas l'esprit ouvert, j'ai l'esprit fermé. Je voulais demander si, dans le
1215 cadre de cette consultation-là, vous êtes ouverts à recevoir...

(APPLAUDISSEMENTS DANS LA FOULE)

1220 **LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, s'il vous plaît. Laissez.

1225 **M. STÉPHANE DUBOIS :**

Je voulais savoir si vous êtes ouverts à recevoir l'opinion de ceux qui auraient préféré un parc avec quelques événements plutôt qu'un site événementiel avec quelques espaces verts.

(APPLAUDISSEMENTS DANS LA FOULE)

1230 **LE PRÉSIDENT :**

C'est la dernière fois. Non, s'il vous plaît. On laisse les questions et on laisse les réponses venir.

1235 **Mme GENEVIÈVE BOYER :**

Madame Primeau.

1240 **Mme MARTINE PRIMEAU :**

1245 Je suis très contente de votre question, Monsieur, parce que c'est au centre de notre préoccupation, mais naturellement, quand j'ai fait la présentation du vidéo tantôt, je vous ai dit que trouver l'équilibre entre divertissement et nature, ça a toujours été l'enjeu crucial au centre du parc. On comprend que nos partenaires sont là, ont des activités, mais il y a aussi toute la réalité de la nature, de notre mobilier, de l'environnement autour de la plage, de nos floralies, et que ça, bien sûr, on va le faire revivre, on va créer des parcours. Mais vous saurez, mieux que nous, nous dire ce que vous souhaitez au niveau de la nature.

1250 Le plan d'aménagement va naturellement accompagner le plan de développement du
parc. Ce plan d'aménagement là va refléter les besoins, les attentes et désirs des citoyens.
Alors, si vous voulez avoir plus d'espace pour la nature, si vous voulez avoir des parcours, ça,
bien entendu, avec les projets que vous allez nous soumettre, c'est pour ça que je faisais un
appel à tous tantôt, il faut que vous participiez en grand nombre pour nous faire part de vos
1255 besoins, de vos attentes, et on va les considérer.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Larose?

1260 **M. BERTRAND LAROSE :**

Oui. Bonsoir à tous! En fait, moi, j'ai une question rapidement qui concerne plutôt la
procédure elle-même. Donc, quand on considère le caractère diversifié et assez large des
propositions que vous avez proposées pour le développement de la Société Jean-Drapeau, je
1265 me demandais si vous aviez pensé à proposer un cadre ou un canevas de réponse, en fait, pour
le dépôt des mémoires. Puis, si, par la suite, il allait y avoir un appel de projets en fonction des
réponses qui vont être données?

Puis, par la suite, ma deuxième question, en fait, concerne finalement le processus de
1270 compilation, puis de prise en compte des résultats de cette consultation publique, comment ça va
être fait, puis quel poids ça peut avoir sur les décisions qui vont être prises pour l'avenir du Parc
Jean-Drapeau ? Merci.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

1275 Votre première question, par rapport à la procédure, est-ce que ça s'adresse plus à
l'OCPM ou c'est à nous de répondre ?

LE PRÉSIDENT :

1280

Je pense qu'on a dit tout à l'heure, la procédure qui est suivie et une fois la séance d'information terminée et l'ensemble des activités participatives au cours de l'été, la prochaine date donc est pour le dépôt, ce qu'on appelle les opinions, donc qui peuvent être écrites ou verbales. Et il n'y a pas de cadre, c'est-à-dire qu'on a de tout dans cet exercice-là et, pour nous,

1285

c'est notre matière première d'analyse que ce qu'on reçoit sous forme d'opinion. On en fait une analyse, on essaie d'en ressortir la substance et on formule des recommandations qui sont acheminées aux élus. Par la suite, la décision ne relève pas évidemment de notre part, mais notre rôle s'arrête à partir du moment où on a terminé l'analyse de ce qu'on aura entendu et la formulation de recommandations qu'on met dans ce rapport.

1290

M. BERTRAND LAROSE :

Donc, si je comprends bien, il n'y a pas de catégories, en fait. C'est vraiment une vue d'ensemble. Le mémoire doit considérer la vue d'ensemble et non différentes catégories en fonction des orientations.

1295

LE PRÉSIDENT :

Absolument. C'est-à-dire que vous réagissez sur les thèmes, sur les orientations, sur ce qui est proposé et ce qui vous préoccupe, donc qui vous amène à formuler une opinion. Alors, il n'y a pas de cadre, de structure. C'est à nous ensuite de structurer l'ensemble de ce qu'on entend cependant de manière, dans une suite logique d'analyse et de nous amener à faire des recommandations.

1300

1305

M. BERTRAND LAROSE :

D'accord, merci.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

1310

Pour votre deuxième question, on demanderait à madame Primeau de répondre.

Mme MARTINE PRIMEAU :

1315

Alors, pour la priorisation des projets qui après avoir été faite, suite à la réception des mémoires et des projets, nous on s'est basé... on va avoir des grilles avec des critères bien précis qui vont naturellement tenir compte de la mission, puis de la vision qu'on se sera données, des orientations stratégiques, ce que je vous parlais tantôt d'innovation, de développement durable, d'expérience client, de gouvernance ouverte et, s'il y en a d'autres que vous nous proposez, on en tiendra compte aussi.

1320

Il va falloir voir également en termes de pérennité, de financement, comment ces projets-là vont s'étaler dans les dix prochaines années. Donc, tous les projets qui vont avoir été déposés, les recommandations faites par l'OCPM vont être analysés à partir de critères bien définis, qui vont être évalués par le comité de direction, le conseil d'administration.

1325

M. BERTRAND LAROSE :

1330

D'accord, merci. Est-ce qu'il y aurait moyen d'avoir accès à ces critères-là, peut-être, pour construire notre...

Mme MARTINE PRIMEAU :

1335

Bien sûr. Bien sûr.

M. BERTRAND LAROSE :

Merci.

1340 **Mme MARTINE PRIMEAU :**

Bien sûr.

1345 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Monsieur François Charest, s'il vous plaît. Qui sera suivi de monsieur François Diebolt. Vous me direz comment prononcer votre nom après, s'il vous plaît.

1350 **M. FRANÇOIS CHAREST :**

1355 Lors des événements à grand volume comme Osheaga ou toutes les choses qu'il y a eu plus que 45 000 personnes sur le site avec La Ronde, puis tout, puis probablement avec votre ouverture de nouvel amphithéâtre, il y a inmanquablement une attente importante pour évacuer le site. C'est souvent que ça prend plus qu'une heure pour avoir accès au métro, puis il y a une certaine confusion qui s'installe dans la foule.

1360 La proximité avec le Vieux-Port, puis l'avènement de la Grande Roue m'ont amené à m'interroger si la possibilité d'une gondole qui aurait relié le Vieux-Port au Parc Jean-Drapeau avait été considérée ? Une gondole, un peu comme les centres de ski ont pour faire transiter les gens. Ça aurait été d'ailleurs, à mon avis, une excellente publicité interactive pour faire connaître le parc aux touristes qui, eux, déambulent dans les rues du Vieux-Port, la station qui aurait l'accès. Ça aurait donné le goût à du monde d'y aller. Ça fait que, est-ce que la gondole a été considérée ?

1365 **M. RONALD CYR :**

1370 En fait, ce que j'aimerais vous dire, c'est que tout est ouvert, tout est possible, parce qu'on n'a pas considéré ni une gondole, ni remettre un monorail. Il y a des éléments de réflexion dans les documents qui sont déposés sur le site de l'OCPM sur la mobilité qui font référence à du transport collectif, mais la gondole, je l'ai entendue aussi par d'autres personnes, ça peut être

une bonne idée. Il faut juste essayer de concrétiser ce que ça pourrait être. Mais, évidemment, tantôt Martine parlait quand il y aurait une priorisation. Parce que beaucoup de monde vont dire : « C'est ça qu'on aimerait. » Mais, il va falloir qu'il y ait du financement.

1375 Ce qui est le plus important à mon avis pour tout le monde ici, ce soir, vous avez un désir commun, je pense, c'est un développement harmonieux du Parc Jean-Drapeau pour le futur, pour retrouver les diversités. On l'a vu dans les présentations vidéos, il y a un ADN de ce parc-là qui existe depuis longtemps, une histoire. Et comment trouver un équilibre en respectant la nature, en respectant aussi les voisins, et comment trouver une façon de créer ce milieu de vie là
1380 plus agréable pour tout le monde ? Ça, ça veut dire aussi le temps de rentrée, le temps de sortie. C'est clair ce n'est pas en rentrant plein d'automobiles comme ça se passe actuellement.

Donc, ça prend des nouveaux moyens. Il faut les structurer, il faut se mobiliser, il faut déposer des projets, des mémoires et, ensuite de ça, quand on aura le rapport de l'OCPM, on va
1385 concrétiser ce qu'il y a de plus convergent et on va trouver avec... Évidemment, c'est les élus de Montréal qui vont décider et l'ensemble des citoyens et si c'est la volonté – monsieur Ferrandez l'a dit tantôt, c'est un joyau le Parc Jean-Drapeau, le mont Royal aussi – si pour trouver une façon de le rendre vraiment dans l'esprit de Olmsted et de comment les bâtisseurs ont fait au lieu de l'Expo 67, si on peut retrouver cette essence-là, cet engouement-là dans le respect avec les
1390 nouvelles technologies, avec les moyens de transport collectif, je dis c'est vraiment possible de le faire. Mais, il faut le concrétiser, il faut proposer des projets.

À votre question, non, on n'a pas de projet précis. Les deux seuls projets qui actuellement sont en cours, vous les connaissez, même, ils ont fait beaucoup l'actualité, c'est les
1395 paddocks reliés à une entente et c'est l'amphithéâtre qui est lié, qui est un projet que Montréal avait décidé pour le legs du 375^e. À l'exception de ça, tout est à faire.

Tout est à faire, autant en mobilité que restaurer les bâtiments d'Expo, la Place des Nations, tantôt, on en a parlé aussi. Il y a beaucoup à faire, mais c'est une richesse, le Parc
1400 Jean-Drapeau. C'est une richesse. On a tout l'inventaire de nos actifs et les audits, qu'est-ce qu'il faut faire, mais on veut savoir ce que les gens veulent.

M. FRANÇOIS CHAREST :

1405 Mais, pour faire passer le site de 45 000 à 60 000 personnes, puis ne pas considérer qu'évacuer 20 000 personnes de plus par le métro, ça va impliquer une attente qui va dépasser l'heure de fermeture du métro.

M. RONALD CYR :

1410 Pour répondre à cette question-là, je peux vous dire que les concepteurs de la Société, les professionnels ont travaillé avec toute l'équipe de la STM. Au niveau du transport collectif, il y aura des ajouts de transport collectif, il va y avoir une amélioration aussi de la desserte au niveau du métro, ça a été réfléchi. Il y a toutes les allées aussi de construction au niveau du plan qui ont été faites pour que ce soit sécuritaire, et c'est certain qu'il faut amener plus de transport collectif.
1415 En 2019, il n'y aura pas tous ces moyens-là, mais il va y en avoir, c'est certain, parce qu'il faut vraiment améliorer la fluidité.

M. FRANÇOIS CHAREST :

1420 Puis, une dernière question. Un lien fluvial, mettons un ferry qui pourrait transporter 1 000 personnes, ça non plus, ça n'a pas été considéré ?

M. RONALD CYR :

1425 En fait, c'est une très bonne idée, mais il y a déjà des navettes fluviales qui travaillent avec nous. Toutes ces idées-là, évidemment, c'est...

M. FRANÇOIS CHAREST :

1430 Excusez-moi, mais elles ne sont pas en service quand il y a des événements à grand volume.

LE PRÉSIDENT :

1435 S'il vous plaît, s'il vous plaît, laissez répondre, s'il vous plaît.

M. RONALD CYR :

1440 En fait, ce que je vous dis, c'est que tous les moyens pour améliorer l'accès et la mobilité à l'intérieur du parc, ils ne sont pas décidés. Ça, c'est transparent, ils ne sont pas décidés. Mais, il y en a beaucoup qui, d'ailleurs, sont réfléchis dans un document d'aide à la réflexion qui est déposé sur le site de l'OCPM sur la mobilité et la mobilité durable. Et, c'est certain qu'il faut déposer des projets qui vont dans ce sens-là, de transport actif.

1445 **M. FRANÇOIS CHAREST :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1450
Merci.

M. FRANÇOIS CARTIER :

1455 Pour ajouter peut-être un complément. La navette fluviale, Monsieur, est en service. Il y a une navette fluviale en service durant les événements, puis durant tout l'été, donc qui va vers le Vieux-Port et qui va vers Longueuil.

LE PRÉSIDENT :

1460
Merci. Monsieur ?

M. FRANÇOIS DIEBOLT :

1465 Bonsoir! Vous avez bien prononcé mon nom, François Diebolt.

LE PRÉSIDENT :

1470 Bien, merci.

M. FRANÇOIS DIEBOLT :

1475 Et j'aimerais qu'on nous explique le processus qui a conduit à la signature du bail jusqu'en 2029 de la Formule 1 et pourquoi c'est formellement exclu des consultations.

M. RONALD CYR :

1480 En fait, ces ententes qui ont été signées pour jusqu'en 2029, c'est une volonté de Montréal de ne pas perdre le Grand Prix qui est un rayonnement international pour la Ville de Montréal. 160 pays regardent la Formule 1. Ce n'est pas tout le monde qui aime ça, je suis conscient de ça, mais c'est des retombées économiques importantes pour les restaurateurs, les hôtels. C'est une visibilité, une carte de visite pour les touristes aussi. Donc, ça date de 1978, le Grand Prix et la Ville de Montréal a décidé de poursuivre l'aventure jusqu'en 2029. Et les conditions pour maintenir le Grand Prix jusqu'en 2029, c'était de moderniser les équipements.

1485

M. FRANÇOIS DIEBOLT :

1490 J'ai une deuxième question. Comment conciliez-vous « développement durable » et « Formule 1 » ?

M. RONALD CYR :

1495 C'est une très bonne question, mais je vous dirais qu'on a une étude aussi qu'on a
déposée sur le site et le développement des moteurs hybrides... D'ailleurs, toutes les formules 1
– je ne veux pas défendre la Formule 1 – mais tous les moteurs de Formule 1 ont un moteur
électrique aussi. Mais, c'est pour le développement évidemment de... Écoutez, c'est clair que
l'état des lieux en empreinte carbone à la Société est à analyser et c'est dans les événements,
c'est dans toute la façon d'entretenir le parc, c'est dans les activités et c'est certain qu'il y a du
travail à faire.

1500

M. FRANÇOIS DIEBOLT :

Merci.

1505

LE PRÉSIDENT :

Merci. Monsieur Todorova, s'il vous plaît ? Madame, pardon.

1510

Mme TZVETA TODOROVA :

1515 Enfin une fille qui pose une question. D'abord, je vous remercie de nous écouter ce soir.
Je vais rejoindre un peu ce que monsieur a dit tantôt sur la nature et l'environnement, au risque
de contredire monsieur Ferrandez, parce que là, si à chaque fois qu'il y a un anniversaire, à
chaque 25 ans, on bétonne, puis on rase 1 000 arbres, il ne va plus rester grand-chose dans le
parc. Donc, moi, je vois ça, puis j'ai un peu peur parce qu'on dirait qu'on fait de l'aménagement
et du suraménagement et de l'aménagement à l'infini.

1515

1520

Donc, c'est un peu pour joindre ce qu'il disait : quelle est la place que vous allez accorder
à l'environnement et à la nature dans ce projet-là ? Parce que je pense que c'est quand même
un enjeu de taille. Si on va au Parc Jean-Drapeau, c'est parce qu'il y a de la nature, sinon, on irait
dans le stationnement pour faire un pique-nique.

Et, ma deuxième question, est-ce qu'il y a quelqu'un dans votre équipe à la Société Jean-Drapeau ou dans le plan directeur qui est responsable de la protection de l'environnement ou est-ce que c'est comme un détail qui vient après ? Donc, ce sont mes deux questions. Merci.

1525

Mme GENEVIÈVE BOYER :

Mademoiselle, excusez-moi. Votre première question, quand vous dites : « dans ce projet-là », vous faites référence à notre projet d'amphithéâtre naturel?

1530

Mme TZVETA TODOROVA :

Non, au plan directeur en général. Quelle place vous allez accorder à l'environnement et à la nature ? Parce qu'il y a quand même un écosystème au Parc Jean-Drapeau. Donc, c'est ça.

1535

M. RONALD CYR :

Bon, écoutez, c'est certain que quand on parle que c'est une orientation stratégique au niveau de notre plan directeur, qu'on dit qu'il faut que les *bottines suivent les babines*. Donc, ce qui est important de voir, c'est que d'abord il faut connaître notre capital vert et c'est ce qu'on a fait en 2017. Ça, aussi, on s'est engagé à le faire.

1540

On a fait l'inventaire géolocalisé de tous nos arbres au Parc Jean-Drapeau. On en a 16 500. On connaît l'essence, on connaît la santé, on connaît tous les gestes à apporter dans les dix prochaines années pour, non seulement maintenir la canopée, l'améliorer, la protéger, et l'augmenter, la canopée.

1545

La façon qu'on veut travailler dans le plan directeur... Ça, c'est le plan maître forestier, en passant, que je vous invite à lire, il a été déposé aujourd'hui, je crois, il a été terminé le 20 avril, et ce plan maître forestier va nous aider – on a l'inventaire, comme je vous dis, de tous nos arbres – va nous aider dans les prochaines années à faire des gestes concrets pour protéger l'arbre et le mettre en valeur.

1550

1555 C'est l'épine dorsale du Parc Jean-Drapeau, les arbres. Et c'est vrai qu'on en a coupés, mais quand on en a coupés, on a fait un exercice avec des ingénieurs forestiers pour éviter de couper les arbres spécimens. Les arbres spécimens, les plans ont été modifiés pour les préserver sur le site et on a même transplanté 110 arbres, je crois, qui étaient transplantables partout dans le parc. Et, actuellement, on a un programme de plantation qu'on a amorcé l'été passé, on est en train de planter 1 000 arbres de gros calibre et indigènes avec la biodiversité.

1560 Donc ce que je vous dis, c'est que c'est au cœur de notre préoccupation, le développement durable, ce n'est pas juste les arbres, mais c'est tout ce qui va entourer aussi la façon d'entretenir ce parc-là et avec nos partenaires, de gérer nos événements.

1565 Cette année, on va doter la Société d'un spécialiste en développement durable, on a créé un poste pour, non seulement s'assurer qu'on puisse implanter le plan maître forestier, que vous prendrez le temps de lire, et en plus de ça, faire l'état, vraiment le diagnostic, pour améliorer tout ce qui est développement durable. Et on sait que le développement durable, ce n'est pas juste la nature, c'est l'approvisionnement, c'est la façon de travailler, c'est aussi de... en tout cas, dans son ensemble du développement durable. Donc, ça répond à la deuxième question. Merci.

1570 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. J'inviterais monsieur Poncelet, qui sera suivi de monsieur Langlois.

1575 **M. EMMANUEL PONCELET :**

1580 Bonjour! En fait, je suis un amateur d'ornithologie et je suis passionné aussi de la nature. Et j'ai constaté que depuis qu'il y a eu les travaux de l'amphithéâtre naturel, il y a tout un concept d'aménagement paysager qui a disparu, dont des ruisseaux. En fait, c'était comme deux gros ruisseaux qui se connectaient ensemble, qui étaient sinueux. Il y avait aussi deux petits ponts qui étaient vraiment sympathiques. C'était vraiment un coin paisible, puis ça a disparu. Et je me demandais si vous pensiez les remettre en place, ces ruisseaux-là, en quelque part, en considérant l'accès aussi simple, aussi facile pour les citoyens ?

M. RONALD CYR :

1585

Je vous dirais que dans le concept du développement du plan directeur, oui, effectivement, il y a de très, très beaux oiseaux au Parc Jean-Drapeau. Il y a des canaux aussi qui doivent être mis en état dans le secteur des floralies. Il y a aussi les rives. Si vous venez au Parc Jean-Drapeau, on est dans le fleuve Saint-Laurent, puis à beaucoup d'endroits, on ne voit pas le fleuve. Donc, il y a beaucoup de plantes à contrôler et à replanter de façon pour contenir l'érosion, mais redonner des vistas intéressantes tout le tour, pas juste vers Montréal, mais tout le tour des deux îles. Et ça fait partie des idées.

1590

1595

Donc, vous amenez une suggestion de refaire un parcours peut-être d'ornithologie. Il y a des gens qui arrivent avec des idées de parcours de découverte patrimoine naturel, patrimoine bâti, bien, c'est des idées qui doivent ressortir, à mon avis, dans les consultations publiques, pour justement nous influencer dans le futur du parc et définir ces projets-là.

LE PRÉSIDENT :

1600

Merci. Monsieur Langlois ? Bonsoir!

M. JEAN-DANIEL LANGLOIS :

1605

Bonsoir! Vous parlez de développement durable dans votre document. Vous lisez les contraintes, les enjeux, mais vous ne parlez pas du bruit. Puis, on en a parlé brièvement tout à l'heure. J'ai habité quinze ans à Montréal, je me suis entraîné sur le circuit Gilles-Villeneuve, je me suis marié au pavillon de la Jamaïque. Et, maintenant, quand je pense au Parc Jean-Drapeau, je pense au bruit. J'ai déménagé sur la Rive-Sud.

1610

Donc, ma question, c'est êtes-vous conscient que le bruit est 32 fois plus fort chez nous que chez les plus proches résidents à Montréal ? Selon une étude publiée en 2014 pour Evenko. Êtes-vous conscient que c'est aussi bruyant que ça? Finalement, c'est Saint-Lambert qui en a toutes les externalités. Que c'est possible de tenir ces événements-là seulement parce que

1615 justement, nous ne sommes pas résidents de Montréal, que jamais ça serait tenu à ces fréquences-là au Parc Maisonneuve ou au Parc Lafontaine, d'une part.

Puis, ensuite, Evenko demandait en 2014 à ce qu'on tourne la scène vers le Pont Jacques-Cartier pour atténuer de 75 % l'impact sur Saint-Lambert. Donc, pourquoi avez-vous
1620 décidé quand même de tourner la scène vers Saint-Lambert ?

Mme GENEVIÈVE BOYER :

Monsieur Cartier. En fait, votre question comporte plusieurs volets.
1625

M. JEAN-DANIEL LANGLOIS :

Oui. Bien, je peux résumer peut-être en deux points.

M. FRANÇOIS CARTIER :
1630

Au niveau du bruit, O.K., dans le projet d'amphithéâtre, il y a des études qui ont été faites et la solution pour le bruit, c'est des tours de délai qui vont être installées dans l'amphithéâtre, neuf tours à délai qui vont permettre de propager le son d'une meilleure façon. Donc, selon
1635 l'assistance. Donc, ça c'est la solution qui est envisagée et qui va être mise en place.

Pour répondre à votre question, c'était pourquoi l'orientation de la scène est restée comme elle était auparavant. Donc, la scène ne change pas. Pour différentes raisons. D'abord, pour accueillir... On voulait faire passer ça de 40 000 visiteurs à 65 000. Donc, pour atteindre
1640 cette capacité-là, il y avait juste une façon de le faire, en voulant conserver la butte. Il y a déjà une butte qui est là, donc c'était la seule solution pour répondre à ce critère-là.

M. JEAN-DANIEL LANGLOIS :

1645 Puis, allez-vous considérer le bruit dans votre plan de développement ? On aurait pu mettre au moins un muret autour de l'amphithéâtre.

M. FRANÇOIS CARTIER :

1650 Mais, comme je vous disais, les tours de délai, c'est la solution qui a été envisagée. Et...

M. JEAN-DANIEL LANGLOIS :

1655 Il n'y a même pas de simulation sonore qui évalue l'impact à l'extérieur de l'emplacement du site.

M. RONALD CYR :

1660 En fait, quand on a fait la conception, on a engagé des spécialistes, des ingénieurs en son. Ils ont fait des simulations. Ils nous ont proposé différentes solutions. La solution qui a été retenue dans le cadre de l'aménagement, c'est les tours à délai pour diffuser évidemment le son sur l'enceinte complète de façon plus uniforme, au lieu d'avoir du son beaucoup plus fort en avant pour que les gens en arrière entendent. Ça, on pense que ça va beaucoup aider à contenir le son.

1665 Deuxièmement, on va avoir des anémomètres et des sonomètres d'installés sur le site à différents endroits pour permettre de, selon la direction des vents lors des événements ou selon le son qui va sortir du spectacle, être capable de travailler avec les promoteurs pour essayer de contenir au maximum le son, pour que ça soit agréable évidemment pour les festivaliers, mais que ça soit moins désagréable à l'extérieur.

1670

M. JEAN-DANIEL LANGLOIS :

Vous êtes conscient que le bruit est 32 fois plus fort à Saint-Lambert qu'à Montréal.

1675

M. RONALD CYR :

Ça, écoutez, je peux juste vous dire qu'on travaille maintenant, la Ville Saint-Lambert et les différentes parties prenantes, pour trouver des pistes de solution. 32 fois, c'est la première fois que je l'entends.

1680

M. JEAN-DANIEL LANGLOIS :

Merci.

1685

LE PRÉSIDENT :

Merci. Madame Moranville, s'il vous plaît, suivie de monsieur Guillemette. Bonsoir, Madame!

1690

Mme ÉDITH MORANVILLE :

Bonsoir! C'est pour faire suite à l'intervention de monsieur. Je suis également de Saint-Lambert. Vous nous dites, depuis le début de la soirée, que vous voulez entendre ce qu'on veut. Est-ce qu'on peut vous dire ce qu'on ne veut pas ? Parce que, vraiment, là, c'est un manque de... Je ne sais pas si vous êtes conscients, mais moi je vous invite vraiment, Messieurs et Dames, à venir un soir de spectacle d'Osheaga, ou autre, ou de musique très, très forte, vous ne pouvez pas vous imaginer ce qu'on entend dans nos maisons, toutes fenêtres fermées, même après l'installation de trois... triple vitrage. Les basses de la musique pénètrent dans la maison et c'est insupportable.

1695

1700

1705

J'aimerais ça savoir qui vous avez consulté pour décider de l'emplacement. Quand on achète une maison, qu'on veut faire une transformation, on demande aux voisins s'ils sont d'accord. Il me semble que ça serait un minimum de consulter les gens qui seraient directement concernés par le bruit, de nous consulter.

1710

Est-ce que vous avez fait ces démarches-là auprès des gens de la Rive-Sud? Parce qu'on entend le bruit jusqu'à Saint-Hubert. Il n'y a pas juste Saint-Lambert, là. Écoutez, ça n'a aucun sens. Et, là, vous prévoyez augmenter encore des spectacles – on n'en peut plus déjà – et on n'a rien à dire, nous ? Que vous consultiez le maire, c'est une chose, mais je pense qu'on aurait dû être consultés pour déterminer l'emplacement de la scène, parce que je crois que la compagnie qui va faire des spectacles a priorité. On accorde toutes les faveurs à ces compagnies-là au détriment des citoyens.

1715

Je ne sais pas comment vous réagiriez, vous, si on mettait les haut-parleurs vers vos maisons ? Je ne sais pas si vous... Je pense que vous ne trouveriez pas si drôle que ça. Mais, nous on a à subir ça. Jamais, on ne nous a consultés. Alors, je demande, Monsieur, quand avez-vous fait des démarches pour nous consulter ? Et qui vous avez consulté ?

1720

Et je me demande, on entend parler beaucoup d'argent, que vous avez besoin d'argent, puis on a besoin, on n'a pas de fonds. Est-ce que Central Park, on entend parler qu'ils ont besoin d'argent ? On a mis 40 millions \$ sur un pont pour éclairer avec des petites lumières. 40 millions \$ sans se poser de questions. On a abattu 1 000 arbres sur le Parc Jean-Drapeau, sans se poser de questions, sans consulter qui que ce soit. Où étiez-vous quand ces décisions-là ont été prises ? Je trouve ça – on n'a pas le droit de passer de commentaires – mais je trouve ça scandaleux.

1725

1730

Vous parlez de développement durable. C'est ça, le développement durable ? On va détruire notre environnement pour faciliter encore des compagnies qui vont venir nous faire du bruit sans arrêt, sans nous consulter. Je trouve que c'est un mépris des citoyens et je suis très déçue d'entendre certaines de vos réponses. Je ne sens pas chez vous un petit intérêt pour notre qualité de vie. Est-ce que quelqu'un peut répondre ou si j'ai trop passé de commentaires ?

1735

Mais, je trouve ça désolant une soirée comme ce soir, on ne sent pas du tout la moindre attention à nos besoins à nous. On n'est pas des Montréalais, mais moi je suis née à Montréal, puis ça, je trouve ça absolument indécent. Merci.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

1740

Madame, juste pour préciser votre question à travers tout ça, ce que vous voulez savoir, c'est qui a été consulté avant la réalisation du projet de l'amphithéâtre. C'est ça? O.K. On va passer la question à monsieur Cyr.

M. RONALD CYR :

1745

Il n'y a pas eu de consultation pour l'amphithéâtre, c'est la réponse, O.K. Maintenant, Montréal, c'est une métropole et je pense que dans toutes les grandes métropoles, il y a des festivals, il y a des grands événements. D'ailleurs, l'ADN du Parc Jean-Drapeau a rassemblé je ne sais pas combien de pays pour Expo 67. C'est différents types d'événements, mais c'est un choix que Montréal a fait en travaillant sur le site du Parc Jean-Drapeau.

1750

Mme GENEVIÈVE BOYER :

Peut-être que monsieur – excusez-moi – monsieur Cartier, peut-être que vous voudriez parler aussi de la vocation.

1755

M. FRANÇOIS CARTIER :

1760

Bien, écoutez, depuis 93, c'est un amphithéâtre naturel, O.K. Donc, il y a des événements qui se passent là. Donc, ce n'est pas un nouvel amphithéâtre qu'on fait. On fait une mise à jour de l'amphithéâtre actuel en respectant, en améliorant la sécurité des festivaliers. Donc, c'est l'objectif de cette nouvelle mise à jour.

1765

Puis, pour répondre au bruit, les tours de délai s'avèrent une alternative qui va nous aider à contrôler le son. Donc c'est sûr que pour 2018, ça ne sera pas le cas, mais pour 2019, ça sera le cas.

Mme ÉDITH MORANVILLE :

1770

Est-ce que vous acceptez mon invitation à venir un soir de spectacle ? Est-ce que je peux vous inviter personnellement à venir chez moi, si vous ne nous croyez pas. Mais, je pense que ça serait important que vous traversiez le fleuve.

1775

Je voudrais aussi vous demander quel est le taux de décibels qui est accepté sur ce genre d'événement-là ? Est-ce que vous avez carte blanche pour avoir des décibels à la hauteur que vous voulez ou s'il y a, à un moment donné, ça suffit le taux de décibels. Est-ce qu'il y a un chiffre magique pour stopper le son ou la hauteur du son, si on peut se comprendre ainsi ?

M. FRANÇOIS CARTIER :

1780

Actuellement, nous, on est géré par l'arrondissement de Ville-Marie au niveau des décibels. Pour l'instant, il n'y a pas de limite au niveau des décibels.

Mme ÉDITH MORANVILLE :

1785

Oh! Que c'est magnifique! Je suis tellement contente d'être venue ce soir.

M. FRANÇOIS CARTIER :

1790

Donc, il y a une dérogation pour ça.

Mme ÉDITH MORANVILLE :

Vraiment, vous me remontez le moral.

M. FRANÇOIS CARTIER :

1795

Est-ce que ça veut dire que ça va rester comme ça ? On verra.

Mme ÉDITH MORANVILLE :

1800

Mais vous ne pouvez pas prendre une décision par respect pour des gens qui vivent avec ce problème-là ? Il me semble qu'il y a des taux de décibels qui sont dans toutes les villes. Quand vous dites qu'il y a des spectacles dans d'autres villes – je ne veux pas en faire une discussion – mais toutes les grandes villes qui ont des problèmes avec le son se plaignent également. Je crois que Trois-Rivières, Québec, n'en peuvent plus, non plus, de ces spectacles-

1805

là. Il va falloir que quelqu'un à un moment donné réalise que ça prend un taux de décibels acceptable.

M. FRANÇOIS CARTIER :

1810

Ce que je peux vous dire à ce niveau-là, c'est que beaucoup d'artistes internationaux ne se déplaceront pas si le taux de décibels est trop bas. Donc, ça c'est la réalité du marché. C'est la réalité du marché. Puis, là, je ne défends pas personne, je vous donne une réalité.

LE PRÉSIDENT :

1815

Ça va? Monsieur Guillemette ?

M. STÉPHANE GUILLEMETTE :

1820

Bonsoir! Ma question était pour... Bien, je demandais s'il y avait des limites sonores à venir, mais là, je pense que j'ai eu ma réponse.

Est-ce qu'il va y avoir une diminution de la fréquence des grands événements avec tous les problèmes de bruit que ça génère, soit sur les gens de Saint-Lambert ou même de Montréal,

1825 ou surtout les usagers du parc. J'imagine que quand il y a des spectacles pour 65 000 personnes au parc, les usagers autour qui veulent profiter des lieux, j'imagine ce n'est pas évident pour eux.

M. FRANÇOIS CARTIER :

1830 Bien, l'objectif, comme je vous disais, au moment où on se parle, la majorité des événements ont lieu dans... 70 % des événements ont lieu durant la saison estivale, O.K. Notre objectif...

M. STÉPHANE GUILLEMETTE :

1835 Attendez. Pour vous, la saison estivale, c'est juin, juillet, août ? C'est trois mois ?

M. FRANÇOIS CARTIER :

1840 Non. Je dirais les événements au parc, la grosse saison, c'est de mai à septembre, et notre objectif, c'est d'accroître le nombre d'événements au parc sur quatre saisons. Mais on ne parle pas juste des événements de musique. Ça peut être plein d'autres événements. L'amphithéâtre va pouvoir servir à d'autres types d'événements. Prenez, par exemple, la Fête des Neiges l'hiver. Bon, la Fête des Neiges, pour l'instant, est déplacée sur un autre site, mais
1845 elle va revenir sur ce site-là. On va vouloir la bonifier avec ce nouveau site-là. Donc, avoir des nouvelles activités, peut-être la prolonger. Même chose pour les Weekends du monde, un autre événement qui est fait par le parc, qui va pouvoir retourner à cet endroit-là. On va pouvoir accueillir une foule d'autres événements et non pas seulement des événements culturels ou musicaux.

1850 **M. STÉPHANE GUILLEMETTE :**

Merci. Une dernière question. Vous parliez d'études sur les arbres. Avez-vous des études aussi sur les impacts sur les animaux autour, soit les oiseaux ou les différentes espèces

1855 qu'il y a sur le parc. Parce que j'imagine, là on passe de 40 à 65 000 personnes, plus d'événements, plus longtemps aussi. Je suis un peu inquiet.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

1860 Effectivement. Par rapport à la construction du projet, votre question?

M. STÉPHANE GUILLEMETTE :

Non, non. À l'utilisation, dans le futur du projet.

1865

Mme GENEVIÈVE BOYER :

Monsieur Cartier, est-ce que vous voulez répondre à cette question ?

1870

M. FRANÇOIS CARTIER :

Écoutez, je n'ai pas de réponse pour l'instant à vous donner par rapport à ça.

M. RONALD CYR :

1875

Je vais prendre la question. Écoutez, on n'a pas terminé évidemment toutes les études qu'il y a à faire pour le développement harmonieux du parc. Il y en a beaucoup d'études à faire, au niveau de la flore, de la faune, des rives. C'est toutes des études qu'on doit faire dans un proche avenir, mais effectivement, il faut faire l'ensemble de ces études-là pour bien connaître aussi la biodiversité. Ça va être des études qu'on va faire.

1880

M. STÉPHANE GUILLEMETTE :

Ça serait bien pour la faune et la flore que les études soient faites avant, qu'après.

1885

Mme GENEVIÈVE BOYER :

1890 Mais, ce qu'on pourrait ajouter, en fait, peut-être que monsieur Duguay pourrait venir préciser par rapport à ce projet-là de l'amphithéâtre qu'il y a quand même des études qui ont été faites et des mesures qui ont été prises pour respecter la faune et la flore. Ça a été fait dans les règles de l'art.

M. MARIO DUGUAY :

1895 Bonjour! Donc, peut-être juste pour l'amphithéâtre en tant que tel, comme on l'avait déjà mentionné, on a reçu tous les permis d'environnement pour déployer justement le projet du PAMV. Entre autres, on a mis même des pièges à couleuvres pour récupérer les couleuvres, les déplacer à divers endroits. En fait, tous les scénarios ont été faits, en fait, pour essayer de minimiser l'impact sur la faune en tant que telle pour le projet du PAMV.

1900

M. STÉPHANE GUILLEMETTE :

Parfait. Mais, ça c'est pour la construction, mais quand il va y avoir l'utilisation future, intensive du parc ?

1905

Mme MARTINE PRIMEAU :

1910 Peut-être vous rappeler qu'on a déjà un portrait de situation et des pistes de réflexion qui ont été faites par monsieur Jean-Jacques Lincourt sur la faune, la flore et qui vient vraiment faire l'état des lieux de ce qu'on a actuellement, puis ce qu'il faut améliorer. Ça, on le sait, c'est clair, c'est bien dit dans l'étude. Je vous invite à aller la consulter.

1915 Par ailleurs, quand on va avoir décidé des priorités du plan d'aménagement, il va naturellement y avoir des études à faire. On était prêt à faire une étude sur les berges. Ces études-là coûtent très cher à faire. Alors, plutôt que de les faire maintenant, on va attendre la fin du plan d'aménagement pour prioriser ces études-là, pour que, quand on sera prêt à faire les

travaux nécessaires, bien, on aura les données justes et actuelles. Donc, présentement, ces études-là sont identifiées. Le portrait que nous fait Jean-Jacques Lincourt nous dit tout à fait où sont les manques.

1920

Je veux juste rappeler qu'un plan directeur, ça sert à ça. Ça sert à identifier les manques actuels pour être capable de répondre à ces manques-là. Donc, faune, flore, végétation, bien sûr que ça va devoir faire l'objet d'études précises.

1925

M. STÉPHANE GUILLEMETTE :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1930

Merci. Monsieur Cendamo, s'il vous plaît. Et ce sera suivi par madame Michelle Doat. Bonsoir, Monsieur!

M. MATTEO CENDAMO :

1935

Bonsoir! Premièrement, je pense que l'idée d'avoir un plan consultatif public est très intéressante. Ce n'est pas la première fois qu'il y a un plan directeur qui a été déposé. Peut-être dans le passé, je sais qu'il y en avait un dans les années 90 par monsieur Mark London. Peut-être c'est un plan d'urbanisme, je sais que le contenu n'a pas été – dans le contexte présent – n'est pas respecté.

1940

Celui qui a été déposé en 2006, récemment, une partie identifie le sport comme étant une des activités primordiales sur l'île. Il y a 56 sports qui se pratiquent, dont, je pense, c'est le *Montreal Swimming Club*, qui est peut-être le premier club sportif de tout le Québec, peut-être au Canada, peut-être même en Amérique du Nord. Mais, ça, je ne peux pas me prononcer.

1945

1950 Quelque chose a changé entre celui qui a été déposé en 2006 et le présent. Moi, je suis
utilisateur régulier, quotidien presque, du site depuis 1980. Je représente... J'ai été très actif sur
un comité qui est partenaire avec – j'allais dire l'île Notre-Dame – mais on parle de vieille
1955 entente. J'aimerais voir avec votre mission et votre *statement* et votre mission statement, sans
tenir compte de toute la consultation qu'il va y avoir et toutes les idées qui vont sortir, c'est quoi
votre plan d'action pour soutenir et continuer à soutenir l'activité dont je sais qu'il y a des
changements très incroyables qui ont été faits dans les dernières années, qui ont changé
énormément notre – je parle de mon sport en particulier – mais toutes les activités sportives sur
1955 l'île. Certaines ont changé de manière positive, pas toutes, mais en grande partie, il y a une
différence de survie au niveau de certains clubs sportifs sur votre site, qui est en danger.

Mme MARTINE PRIMEAU :

1960 Écoutez, ça me fait excessivement plaisir que quelqu'un soulève l'enjeu du sport, parce
que, pour moi, c'est primordial. On a des infrastructures de calibre olympique, pensons au bassin
olympique, pensons à notre piscine au Complexe aquatique. On a une piste Formule 1 qui sert à
des pistes de course. On a un potentiel de développement du sport extraordinaire chez nous. Il y
a eu le plan de 93 qui a été un plan qu'on disait tantôt, dont les projets n'ont pas tous pu être
1965 réalisés, mais oui, il y a eu une révision du plan de 93. Ça s'appelait le plan d'actualisation 2007,
un plan très bien fait qui avait effectivement vraiment identifié les enjeux, mais avait des pistes
d'action très précise et les fédérations sportives avaient présenté des projets pertinents.
Malheureusement, ce plan-là n'a pas été adopté par le comité exécutif de l'époque. Donc, il est
caduque. Mais, les priorités, puis les projets qui avaient été identifiés, entre autres dans le
1970 domaine du sport, mais dans le domaine patrimonial aussi, dans les autres domaines
d'aménagement, sont toujours d'actualité et très pertinents.

1975 Alors, les mémoires que vous allez, encore là, nous présenter dans le cadre du plan
directeur, pour soulever les projets ou les enjeux sportifs, comme vous l'avez fait en 2006,
naturellement, ça va beaucoup nous aider à prioriser l'élément sportif du parc. Définitivement.

M. MATTEO CENDAMO :

1980 Sans me lancer dans un débat, Monsieur le président, vous me direz si je dois m'arrêter
de parler maintenant, mais le développement du sport au niveau international, ça se fait à
beaucoup de niveaux, dont le bassin olympique en fait une grande partie. Et je peux vous dire
que les activités que – moi-même ayant organisé un championnat du monde d'aviron en 2001
qui était très, très bien vu, championnat canadien dans les années 90 – je sais qu'au niveau
1985 régional, on ne peut même pas se permettre d'activités sportives sur le bassin parce que c'est
trop cher pour le faire.

Mme MARTINE PRIMEAU :

1990 C'est trop..?

M. MATTEO CENDAMO :

1995 Ça coûte trop cher pour le faire avec un financement qui a différencié après 2006, où la
Ville de Montréal, qui est partenaire dans les activités sportives. Présentement, on doit faire avec
un locataire, un fournisseur de services – je ne veux pas dire de mots qui semblent péjoratifs, je
ne veux pas le dire dans le sens péjoratif – mais on a une entente complètement différente qui
va engendrer, qui va avoir un impact négatif sur le développement du sport pour avoir d'autres
activités internationales sur le bassin, si on ne peut pas avoir de développement régional avec la
communauté locale, qui doit prendre leur expérience quelque part, pas en allant à Amsterdam ou
2000 à Victoria.

LE PRÉSIDENT :

2005 Merci.

Mme MICHELLE DOAT :

2010

Bonsoir! Moi, j'habite Saint-Lambert. Donc, ma question, elle a déjà été posée plusieurs fois, c'est-à-dire les mesures qui vont être prises pour réduire le bruit qu'on entend à Saint-Lambert, tenant compte du nombre d'événements qui va en augmentant et du nouvel amphithéâtre. Je sais qu'on a eu des non-réponses, mais peut-être allez-vous m'en donner une bonne.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

2015

Monsieur Cyr, voulez-vous...

Mme MICHELLE DOAT :

2020

Pour le bruit.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

2025

... revenir?

M. RONALD CYR :

2030

En fait, ce que je vais vous dire, c'est l'intention de la Société, c'est d'aménager des mesures d'atténuation, ça c'est clair que ça va être fait. Non, mais il n'y en avait pas avant. Là, il va y en avoir. Il n'y en avait pas avant. Là, il va y en avoir.

2035

Moi, je vous dirais il faut se donner la chance de voir comment ça va se vivre dans le futur parce que ça n'a pas été fait à peu près, ça a été fait avec des études d'ingénieurs du son et des simulations. Donc, donnons-nous la chance de voir comment ça va se vivre avec ces installations-là. Ça va coûter presque 2 millions \$ dans le projet.

Mme MICHELLE DOAT :

2040 Moi, je peux vous dire que j'ai habité douze ans dans le Vieux-Montréal, j'habite Saint-Lambert maintenant, je n'avais jamais de bruit dans le Vieux-Montréal qui provenait des îles, alors qu'à Saint-Lambert, c'est effarant.

M. RONALD CYR :

2045 Écoutez, l'année dernière... Je comprends. Je comprends très bien. Mais, l'année dernière, on a évidemment relevé à chaque mois de toute la saison estivale pour le nombre de plaintes et, l'année dernière, je vous garantis qu'il y a eu très peu de plaintes, l'année passée.

Mme MICHELLE DOAT :

2050 À Saint-Lambert?

M. RONALD CYR :

2055 Bien, moi, je vous dis les plaintes reçues à la Société et la Ville de Montréal. Il y a quand même un dialogue d'ouvert maintenant avec Saint-Lambert et la Ville de Montréal et les partenaires. Donnons-nous la chance de trouver des solutions.

Mme MICHELLE DOAT :

2060 Bien, oui. Il aurait peut-être fallu prévoir que l'amphithéâtre soit orienté autrement.

LE PRÉSIDENT :

2065 S'il vous plaît, Madame, je pense qu'on a passablement fait le tour de cette question.

Mme MICHELLE DOAT :

Oui. Oui, je vous dis, j'ai eu les non-réponses. Merci.

2070

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Monsieur François Bédard, vous êtes toujours là ? Suivi de madame Caroline Magar. Monsieur Bédard.

2075

M. FRANÇOIS BÉDARD :

Bonsoir! Merci pour l'initiative. 2018-2028, deux maires de Montréal à venir, deux premiers ministres du Québec, peut-être deux autres premiers ministres au fédéral, beaucoup d'études, mais ma question sur la pérennité et le financement, allez-vous faire un plan d'affaires associé à ce territoire-là ?

2080

Mme GENEVIÈVE BOYER :

On va demander à madame Primeau de prendre cette question.

2085

Mme MARTINE PRIMEAU :

Merci pour votre question. Bien entendu, la solution quand on parlait tantôt du financement de la Ville à 49 %, puis le 13 millions \$ qui vient de revenus autonomes, puis que ce n'est pas suffisant pour être capable de maintenir, mais d'amener d'autres activités sportives et autres, comment, à ce moment-ci, les autres parcs comme nous, qui ont à se battre avec leur financement... Je veux juste peut-être nommer la Sépaq qui a eu un enjeu avec le gouvernement du Québec d'augmenter à 85 % leurs revenus. 85 %, ce n'est pas une mince affaire pour un parc dont les revenus dépendaient entièrement du gouvernement, donc qu'est-ce qu'ils ont fait pour essayer d'améliorer l'offre et de rester vivant ? Bien, ils se sont donné un modèle d'affaires axé sur plus d'activités, augmenter les clientèles, diversifier les clientèles.

2090

2095

2100 Nous, ce qu'on cherche vraiment dans une de nos orientations qu'on a identifiée, c'est d'être innovant. Donc, comment on va faire ça des modèles d'affaires innovants ? Et, c'est pour ça que c'est important qu'on ait un atelier sur ce sujet. On est en *benchmark* présentement, on est en train d'appeler Détroit, des parcs qui, comme nous, ont des activités naturelles, mais de divertissements, puis qui sont aussi à chercher leur équilibre financier.

2105 Donc, Montréal, là, c'est un terreau tellement fertile en créativité, jamais je croirai qu'on ne pourra pas ensemble trouver des façons imaginatives d'aller chercher d'autres sources de financement, qui viennent... d'autres choses que des fondations, qu'on ait d'autres idées pour nous amener à créer la pérennité du parc qu'on cherche. Moi, je suis excessivement confiante dans cette capacité imaginative et créative des Montréalais. Ça, si on gagne ça, on gagne la partie.

2110 **M. FRANÇOIS BÉDARD :**

Donc, il y aura un plan d'affaires.

2115 **Mme MARTINE PRIMEAU :**

Il y aura un plan d'affaires qui va suivre...

2120 **M. FRANÇOIS BÉDARD :**

Merci.

Mme MARTINE PRIMEAU :

2125 ... qui va être intégré au plan, qui va tenter de trouver les réponses, mais avec vous, c'est certain qu'on va avoir certainement des pistes de solution.

M. FRANÇOIS BÉDARD :

2130 Merci.

Mme CAROLINE MAGAR :

2135 Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir!

2140 **Mme CAROLINE MAGAR :**

Alors, ma première question : dans quelle mesure ou de quelle manière les employés du parc et leur connaissance fine du site, de ses opérations et de ses ressources, seront considérés et mis à contribution dans l'élaboration du plan directeur et son avenir ?

2145

Mme GENEVIÈVE BOYER :

Madame Primeau.

2150 **Mme MARTINE PRIMEAU :**

2155 Alors, quand on a commencé à parler du plan directeur, tantôt quand je vous disais qu'il y avait une belle effervescence qui régnait au parc parce que quand on a commencé à parler du plan, ils ont été consultés sur les valeurs. Mais, très vite, le premier exercice qu'on a fait, c'est qu'on a demandé aux gens qui connaissaient le parc, qui étaient les experts du parc – parce qu'il y en a qui sont là depuis 40 ans, donc ils ont des expertises très concrètes – comment ils souhaitaient rêver leur parc.

2160 On n'a pas fait ça n'importe comment. On a fait ça à partir d'un atelier très structuré, où
les employés ont pondu 460 projets, qui ont tous été repris par nos consultants qui nous ont
aidés à bâtir cette réflexion-là pour transformer ces projets-là en projets innovants. Et j'aimerais
tellement que vous alliez consulter le rapport qui s'appelle *Vers un parc intelligent* parce que ça,
ça résume, ça a été notre base, notre base de réflexion au départ de tout ce qu'on a souhaité
donner comme orientation au parc en termes d'innovation, de développement durable, et tout ça.
2165 Vous avez ces bases-là de réflexion qui sont partie prenante du projet.

Puis, pour faire ça, on a créé un Club des ambassadeurs du parc, puis quand on a eu fini
le projet, les ambassadeurs ont dit : « Non, non, non. On n'arrête pas ça là. On continue. On veut
partager, on veut participer au plan. » Et, là, on est en train de mettre sur pied ce qu'on appelle
2170 un laboratoire de changement pour amener cette gestion participative des employés à prendre
des décisions à l'intérieur du parc et pour le parc.

Ce n'est pas un exercice facile, on est dans le processus actuellement, on a beaucoup
de plaisir, on fait ça sur nos heures de dîner, on a un sous-comité, des comités et tout le monde
2175 met l'épaule à la roue pour qu'on regarde comment effectivement, si on dit qu'on veut être
innovant, est-ce qu'on peut l'être dans la gestion aussi. Alors, à suivre. J'espère que je serai
capable de... on sera capable de mettre dans le plan directeur le résultat de cet exercice de
participation/employés.

2180 **Mme CAROLINE MAGAR :**

Merci. Deuxième question, un peu plus peut-être, je ne sais pas, créative ou ouverte. Est-
ce que des alternatives environnementales, innovantes, comme des projets de permaculture ou
de production d'énergie renouvelable ont déjà été considérés comme future source de revenu
2185 autonome ou pourrait être sérieusement considérée dans l'avenir du développement
économique du projet ?

Mme GENEVIÈVE BOYER :

2190 Madame Primeau ?

Mme MARTINE PRIMEAU :

2195 Oui, belle question! C'est là qu'arrête mon expérience et je vais vous avouer que je suis une généraliste, mais c'est justement pour cette imagination-là, puis cette connaissance-là qu'on a chez nos experts, qu'on veut tenir ces consultations. Je suis allée assister à une conférence que donnait monsieur Roger Laroche, l'autre jour, sur Expo 67, et j'ai rencontré là des jeunes qui ne savaient pas qu'on tenait des consultations, puis qui avaient justement ce genre de projet-là qu'ils auraient aimé de réaliser au Parc Jean-Drapeau.

2200

Est-ce que le Parc Jean-Drapeau peut devenir un laboratoire d'essai pour des projets innovants comme ceux-là, des projets qui nous permettraient aussi de rayonner à l'international? Pourquoi pas.

2205 **Mme CAROLINE MAGAR :**

Et d'être autonome économiquement par rapport à des grands partenaires potentiellement un peu plus problématiques.

2210 **Mme MARTINE PRIMEAU :**

Bravo!

Mme CAROLINE MAGAR :

2215

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2220 Merci, Madame. Monsieur Bumbaru, vous avez votre deuxième chance. En passant, il reste cinq minutes pour vous inscrire au registre. Ce n'est pas qu'on manque de questions, mais je vous le rappelle.

M. DINU BUMBARU :

2225 Ce n'est pas pour moi, merci. Monsieur le président, avant, peut-être, une suggestion. Tantôt, j'ai posé une question qui a été interprétée comme une demande, alors que les demandes viennent à la deuxième période, au mois de septembre. Mais, comme suggestion, il serait peut-être utile d'avoir un document qui viendrait soit des notaires de la Ville, soit du greffe
2230 ou des archivistes, qui nous mette en comparaison le statut du Parc du Mont-Royal et du Parc Jean-Drapeau dans la charte et l'historique, qui nous amène à ce genre de conclusion.

 Parce que je sais qu'il y a des choses qui peuvent avoir l'air surprenantes dans la charte, mais il y a un justificatif. Alors, une situation par rapport à l'autre, ça nous aiderait, nous
2235 éclairerait quant à nous.

 Et tant qu'à faire des suggestions, il y a eu d'excellents documents qui ont été faits pour la consultation du Conseil du patrimoine en 2007 qui, aussi, mériteraient de ne pas juste être mentionnés en bibliographie, mais d'être directement sur le site de l'Office. Puis, peut-être les
2240 décrets des ministres Montpetit et McKenna qui viennent de sortir, déclarant Expo 67 comme événement historique national, seraient aussi utiles pour les gens qui vont participer à la consultation. Une suggestion, mais j'ai les deux questions véritables et authentiques, sans préambule, Monsieur le président. La première...

2245 **LE PRÉSIDENT :**

 Avant de vous sauver, vous pourriez, s'il vous plaît, laisser les références à la table d'accueil de ces célèbres documents qu'il faudrait mettre sur le site ?

M. DINU BUMBARU :

2250

Avec plaisir.

LE PRÉSIDENT :

2255

Très bien.

M. DINU BUMBARU :

2260

Ce sera un privilège, Monsieur le président. Première question. Justement, en 2007 et en 2001 précédemment, une étude archéologique a été faite et ça serait intéressant, quant à nous, d'avoir une idée de l'état d'intégrité des ressources archéologiques. On a beaucoup de recherches qui ont été menées pour le patrimoine d'Expo, c'est très intéressant, mais le patrimoine archéologique, soit de la période autochtone, soit des périodes françaises – il y a eu des retranchements militaires – dans quel état ça se trouve après les ravages qui ont été faits par les pépines des événements de spectacle.

2265

Alors, on aimerait avoir une idée de l'intégrité. Est-ce que quelqu'un a fait une évaluation? Si, oui, est-ce qu'elle peut être versée ? Peut-être qu'on n'aura pas la réponse ce soir, mais elle serait utile en vue du 26 septembre.

2270

Deuxième question, Monsieur le président, le fort de l'île Sainte-Hélène. On a parlé du Musée Stewart, monsieur Stewart, un grand Montréalais qui a beaucoup fait pour notre ville et sa culture et sa reconnaissance d'elle-même comme une force, et son français aussi. Et, le fort de l'île est un lieu dont le Musée Stewart est une entité qui occupe le lieu. On entend beaucoup de discussion sur la relocalisation de cette fonction. Depuis une vingtaine d'années, il y a des réflexions sur l'avenir. Quel est le statut et comment est-il ? Dans le plan directeur, est-ce que c'est une hypothèse, c'est une certitude ?

2275

2280 On aimerait ça avoir un état de la question, puis je pense que ça peut être utile, pas juste pour Héritage Montréal, mais pour l'ensemble de la population, parce que c'est un musée aimé, ça aussi. Merci.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

2285 Pour votre première question sur l'intégrité du patrimoine archéologique, on pourrait demander à monsieur Cha, si c'est possible de répondre, sinon, on va devoir vous revenir par écrit et faire nos vérifications. Monsieur Cha, voulez-vous la prendre?

M. DINU BUMBARU :

2290 Mais si vous faites des sondages pour faire des vérifications, ça vous prend un permis du ministère de la Culture.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

2295 On a compris votre question.

M. JONATHAN CHA :

2300 Oui, ce n'est pas moi qui vais aller creuser. - Jonathan Cha. Je vais répondre plus largement à la question pour le bénéfice de tous, pas seulement de monsieur Bumbaru, pour rappeler un peu les statuts de protection du site des îles.

2305 Premièrement, il n'y a aucune désignation patrimoniale fédérale donc pour les deux îles. Au niveau provincial, et donc du ministère de la Culture et des Communications du Québec, il y a trois sites recensés sur l'île Sainte-Hélène qui sont inscrits à l'inventaire donc des sites archéologiques du Québec. Il y a d'ailleurs une étude faite par Ethnoscop, qui date quand même d'il y a une décennie, donc qui serait à mettre à jour. Il y a également une étude de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène qui avait aussi été réalisée il y a une dizaine

2310 d'années, un projet qui n'avait pas eu de suite, mais qui faisait partie donc des recommandations dans l'actualisation du plan directeur en 2006-2007. Donc, c'est tout à fait pertinent de remettre ça, disons, à l'actualité.

2315 L'exposition universelle de Montréal, effectivement, a été désignée événement historique national, inscrite au registre du patrimoine culturel. Et l'île Sainte-Hélène, sauf le secteur de La Ronde et le stationnement P8 face à Montréal, est citée donc site patrimonial de l'île Sainte-Hélène, sous l'autorité de la Ville de Montréal en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*. Il y a un règlement qui prescrit les conditions de conservation et de mise en valeur de tout le secteur donc au sud du Pont Jacques-Cartier.

2320 Au niveau municipal, au Plan d'urbanisme, l'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène, sauf La Ronde, sont désignés comme secteur de valeur exceptionnelle de l'arrondissement de Ville-Marie.

2325 Il y a trois énoncés d'intérêts patrimoniaux qui ont été réalisés : un en 2012 pour la Place des Nations; un en 2016 pour l'île Sainte-Hélène, excluant La Ronde; et un pour l'île Notre-Dame en 2018.

2330 Donc, rapidement, pour résumer, les valeurs des deux îles sont bien connues et reconnues. Il y a un statut de protection en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* assorti de règlements municipaux, qui existe pour l'île Sainte-Hélène au sud du Pont Jacques-Cartier, mais il n'existe aucune mesure de protection, ni règlement, concernant l'île Notre-Dame et La Ronde.

UN INTERVENANT DANS LA SALLE :

2335 Est-ce que cette information pourrait être sur le site, s'il vous plaît?

LE PRÉSIDENT :

2340 Juste vous rappeler que l'information, toutes les transcriptions, tout ce qui se dit ce soir va être disponible sur le site. Mais, s'il y a des documents à ajouter, donc des études ou des documents, la Société du parc pourrait nous les fournir pour qu'on les mette sur le site.
Madame Julie Bélanger ? Bonsoir, Madame!

2345 **Mme JULIE BÉLANGER :**

Bonsoir! Je tiens juste à dire que c'est absolument magnifique d'être ici, ce soir. Des consultations publiques, ça fait huit ans que j'en rêve. Alors, j'ai envie de dire que ce soir, c'est comme le début d'un rêve qui devient réalité et je ne suis pas toute seule dans mon rêve, alors je trouve ça extraordinaire.

2350 Ma question, en fait, s'applique particulièrement pendant le développement du nouveau plan directeur. On parle des baux à long terme, La Ronde entre autres, il y en a d'autres, mais ma question porte plus, en fait, sur les baux à court terme, des baux, par exemple, de promoteurs qui viendraient à être renouvelés entre maintenant et, bon, faisons des chiffres ronds, la fin de 2019 ou le début de 2020, c'est-à-dire, que les négociations, et potentiellement la signature, seraient engagées avant l'adoption et la mise en place du plan directeur. De mon point de vue, c'est des négociations ou des signatures, ou des renouvellements dans certains cas, qui pourraient de toute évidence affecter le développement ou la mise en œuvre future de ce qui sera adopté dans le cadre du plan directeur.

2360 Alors, ma question est la suivante : est-ce que vous vous engagez à ne pas signer ou à ne pas renouveler de bail entre, disons, maintenant et l'adoption ou enfin la création en version finale du plan directeur, question quand même de se laisser les moyens d'adopter d'autres directives ou d'autres horizons, sans nécessairement s'ancrer dans, encore une fois, des baux qui viendraient perturber le tout.

2370 Je pense à un cas en particulier, 2025, où au-delà de ça, dans le cas de la Biosphère, si on renouvelle, ou disons que le Parc Jean-Drapeau signe un nouveau bail avec le nouveau locataire de la Biosphère qui pourrait s'étendre jusqu'à Dieu sait quand, 2050 ou quelque chose comme ça.

M. RONALD CYR :

2375 Écoutez, c'est une très bonne question. C'est certain que si on veut être conséquent avec notre plan directeur, normalement, ce qui va sortir du plan directeur, on devrait avoir une prescription pour les dix prochaines années, on devrait être influencé dans, pas seulement les aménagements, mais aussi dans les activités. Donc, c'est sûr qu'il va falloir tenir compte du plan directeur.

2380 Tantôt, madame Ollivier nous disait qu'il y a aussi des gens qui ne sont pas ici ce soir, mais qui ont répondu aussi, 1 500, comme disait sur un sondage ou en atelier, je pense c'est l'ensemble de toutes les consultations qui va nous permettre, après les dépôts de mémoires en septembre, de prendre les meilleures orientations. Et, ce qui a été demandé aussi par la Ville de
2385 Montréal, c'est d'écrire ce plan directeur là et de venir le soumettre, j'imagine ça va être en début d'année 2019. À partir de là, normalement, on devrait suivre les grandes lignes de ce plan-là autant en aménagement qu'en événements ou activités. Puis, on sait qu'il y a toute une diversité d'activités, on l'a vu tantôt, au plan sportif, de plein-air, que...

2390 Bon, c'est certain qu'il y a des ententes qui sont déjà signées pour plus longtemps, qu'il faut respecter. Avec nos promoteurs, on a des ententes aussi qui sont signées actuellement mais qui n'ont pas une longueur évidemment aussi longue que la F1, mettons. Par contre, il faut tenir compte aussi de la réalité du modèle d'affaires qu'il faut développer et de comment le parc va être capable d'entretenir ses 268 hectares et de donner les services à tous les usagers. C'est
2395 quand même important, puis il faut en tenir compte aussi.

Mme JULIE BÉLANGER :

2400 Donc, juste pour préciser, Monsieur le président. Par exemple, disons que, à titre d'exemple, le bail que vous avez, que la Société du Parc Jean-Drapeau a présentement avec Evenko, qui viendrait par exemple à une clause de renouvellement, est-ce que vous accepteriez de le renouveler ou de commencer à le renégocier et d'en négocier les termes avant que le nouveau plan directeur soit créé et adopté, mis en place, tout ça ?

2405 **M. RONALD CYR :**

2410 Bien, écoutez, ce qui est certain, on a des projets en cours actuellement qui sont le legs du 375^e, qui doivent permettre la tenue d'une diversité d'événements, que ça soit musicaux, que ça soit du sport, que ça soit la Fête des Neiges, que ça soit les Weekends du monde, ça fait partie de l'ADN du parc. Si le résultat de toutes les consultations publiques dit qu'il faut que ça change, parce que ce n'est pas de cette année, là, ça fait quinze ans qu'il y a des festivals, ça fait depuis la création de toutes pièces de l'île Notre-Dame qu'il y a eu des grands rassemblements avec Expo 67, donc, je pense c'est un équilibre. On l'a dit tantôt, il va falloir trouver un équilibre entre nature, culture, événement, respect de... et, aussi, orientation, innovation et développement durable.

2415
2420 Moi, ce que je vous dis, c'est que ce soir je peux... Je dois respecter les ententes qui sont signées, mais il y a quand même, dans les prochains mois, il va sortir pas mal de... Il va y avoir un rapport de l'OCPM, on va voir le constat du rapport, c'est clair, puis on va discuter aussi avec les élus de Montréal là-dedans.

Mme JULIE BÉLANGER :

2425 Puis, ma deuxième question, en fait, est similaire, mais porte plus sur les bâtiments. Il y a beaucoup de bâtiments, et vous avez toute ma sympathie parce que vous avez un parc important, un parc immobilier important à gérer avec à peu près pas d'argent, malheureusement, quoi qu'on en dise, mais est-ce qu'on peut espérer qu'il n'y ait, par exemple, pas de démolition

de bâtiments qui se cherchent présentement une vocation, avant que justement du plan directeur se développe une vision pour ces bâtiments-là ?

2430

M. RONALD CYR :

Ça, je vous le garantis qu'on ne fera pas de nouveau développement ou de transformation de bâtiments sans que les vocations vont avoir été décidées avec des consensus. Et, pour les développer, ces bâtiments-là, ça va prendre des investissements qui peuvent venir évidemment de différents paliers de gouvernement parce qu'il y a des sommes importantes.

2435

Ne parlons que de la Place des Nations, pavillon du Canada, qui sont des emblèmes de l'Expo 67, on a les audits, ça va prendre beaucoup de sous, peu importe la vocation qu'on va leur donner.

2440

Mme JULIE BÉLANGER :

Merci.

2445

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Monsieur Roger Laroche. Je vous signale qu'il est 21 h 38 et on a encore une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept personnes dont trois reviennent. Vous aviez oublié quelque chose, j'imagine. Alors, il va falloir être très bref, s'il vous plaît.

2450

M. ROGER LAROCHE :

Bonjour! En fait, ça va être très court. C'est deux questions d'information que j'ai de besoin littéralement pour la rédaction de mon mémoire. La première, on justifie beaucoup la minéralisation des sols de la pointe ouest et les coupes dans la foresterie urbaine par des exigences, entre autres, pour le plan d'urgence, pour le plan d'évacuation. Est-ce que c'est entièrement associé aux 20 000 personnes de plus ? Est-ce que c'est à partir du fait qu'on a

2455

2460 monté de 20 000 personnes l'amphithéâtre, que les services d'urgence ont commencé à... Parce que je considère qu'ils surréagissent à ce niveau-là.

2465 Et, dans la même question, c'est parfait. Là, vous allez modifier le site en fonction du plan d'urgence pour l'île Sainte-Hélène. Allez-vous faire des modifications à Notre-Dame ? Parce que là, c'est très important de le savoir d'avance, si on veut soumettre des recommandations au niveau de l'aménagement même de l'île Notre-Dame, puis de sa vocation future. Ça se situe où au niveau du plan d'urgence ? Est-ce qu'on a un plan d'urgence qui est fait ? Puis, est-ce que c'est possible de déposer ce plan d'urgence là, s'il vous plaît ? Ce qui devrait être, de toute façon, des documents publics.

2470 **M. RONALD CYR :**

2475 En fait, c'est certain que les deux projets en cours actuellement, autant l'amphithéâtre que les paddocks, ont nécessité une analyse pointue, je parle au niveau de l'urgence, de l'évacuation des gens qui vont... Donc, tout ça, ça a été fait dans le cadre de la conception ou de la réalisation des travaux. Je vais vous revenir là-dessus, mais je ne pense pas qu'il y ait de problème à déposer les orientations de sécurisation.

2480 C'est certain que quand on parle d'autant de personnes sur un même site, on n'aurait pas pu faire un projet comme ça sans avoir des pistes de solution et il est certain qu'on en tient compte, autant que nos partenaires de transport en commun et de police, ambulance et tout ça. On en a tenu compte, c'est certain.

M. ROGER LAROCHE :

2485 Mais vous n'avez pas répondu à ma question. Est-ce que c'est le 20 000 personnes de plus...

M. RONALD CYR :

2490 O.K.

M. ROGER LAROCHE :

2495 ... qui a engagé cette démarche-là ?

M. RONALD CYR :

2500 En fait, je vous dirais que la capacité de maximiser l'espace qui avait été demandé, c'était de pouvoir optimiser l'espace en considérant aussi une mise en valeur de l'allée de Calder, du Calder et de la Biosphère, mais en considérant aussi la capacité d'accès et de mobilité lors des grands rassemblements pour permettre une sécurité. C'est clair qu'on parle de 20 000 personnes, puis ça ne veut pas dire qu'il y aura des événements où il y a 65 000 personnes en même temps. Mais, la capacité pour le vivre, c'est une capacité maximum, c'est clair, mais on en a tenu compte.

2505 C'est sûr que le 20 000 personnes a eu un impact sur la conception et l'aménagement. Mais, l'espace qui était de fluidité et tout ça a aussi demandé une réflexion dans le concept. Parce que c'est sûr que pour évacuer de façon convenable lors de festivals, bien, il fallait réfléchir dans la conception.

2510

M. ROGER LAROCHE :

2515 Deuxième question rapide. Dans le cadre du financement du parc, vous augmentez de 20 000 personnes la possibilité. On va dire Osheaga, parce que Osheaga est probablement un qui devrait passer normalement de 40 à 60 000 personnes vu la popularité, est-ce qu'au niveau du parc, les finances reflètent le même pourcentage ? Est-ce que ça rapporte – je ne veux pas le montant, mais en pourcentage – est-ce que ça rapporte 30 % de plus au parc d'avoir agrandi et de donner aussi à Evenko... Evenko ou les autres qui sont les seuls bénéficiaires.

M. RONALD CYR :

2520

C'est certain que les ententes qu'on a actuellement ont tenu compte évidemment de... Si on a plus d'achalandage du parc, ça va augmenter nécessairement nos revenus autonomes, c'est clair. Donc, oui. La réponse, c'est oui.

2525

M. ROGER LAROCHE :

Dans une proportion à peu près équivalente ?

2530

M. RONALD CYR :

Oui.

M. ROGER LAROCHE :

2535

O.K. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2540

Merci. Monsieur Robert Royal ?

M. ROBERT ROYAL :

2545

Bonsoir à tous! En début de présentation, on a dit que tout était sur la table et j'aimerais savoir qu'est-ce qu'on envisage, qu'est-ce qu'il y a de prévu pour le bassin olympique ? Et, deuxième question, étant donné qu'en 2017, le plan, la révision n'avait pas été adoptée, est-ce qu'on s'en va dans la même direction ? Est-ce que le futur du bassin olympique est en péril? C'est ma question.

Mme GENEVIÈVE BOYER :

2550

Monsieur Cartier.

M. FRANÇOIS CARTIER :

2555

Non, aucunement. Aucunement en péril. Même, il y a beaucoup d'investissements qui ont été faits dans les dernières années au niveau du bassin. Je prends juste l'an dernier, on a finalisé tout ce qu'on appelle le quartier des athlètes, où les athlètes vont s'entraîner durant l'hiver beaucoup. Ça a été rénové complètement. Donc, les berges du bassin ont été refaites il y a quelques années. Non, aucunement.

2560

M. ROBERT ROYAL :

Excellent. Merci.

2565

LE PRÉSIDENT :

Merci. Monsieur Denis Taillefer, s'il vous plaît ?

M. DENIS TAILLEFER :

2570

Moi, j'aimerais vous entendre, c'est concernant le casino de Montréal. J'aimerais savoir le genre de relation que vous avez. Je sais que les bâtiments ont été vendus. Est-ce qu'il y a une limite territoriale du casino sur laquelle vous ne pouvez pas toucher, qu'on ne peut pas... Comme, nous on ne peut pas intervenir.

2575

M. RONALD CYR :

En fait, vous l'avez dit dans votre question. Le casino, la Ville de Montréal a vendu l'espace, évidemment avec des conditions de restauration du pavillon de la France et du

2580 Québec, mais Casi Luck, Loto Québec sont propriétaires de leurs bâtiments et de l'espace.
Donc, ils sont comme chez eux. Ils sont propriétaires, le gouvernement du Québec est propriétaire.

M. DENIS TAILLEFER :

2585

Mais ils sont chez eux jusqu'où dans l'île ?

M. RONALD CYR :

2590

Bien, ils sont chez eux... Écoutez, on a les cadastres, c'est sûr que... Sur les ateliers que vous allez participer, on va pouvoir vous le montrer parce qu'on va avoir des plans, on va avoir des espaces, mais, c'est bien défini, on a les cadastres.

M. DENIS TAILLEFER :

2595

Parce qu'ils ont l'air... Moi, je les regarde, je passe là, puis ils ont l'air à s'étendre pas mal.

M. RONALD CYR :

2600

Non, ils ne s'étendent pas.

M. DENIS TAILLEFER :

2605

Il y a des canaux qui ont été remblayés, ce que je déplore.

M. RONALD CYR :

2610

Non. Le casino ne peut pas... Nos partenaires ne peuvent pas intervenir dans le parc en aménageant n'importe quoi. C'est nous autres qui sommes responsable de l'aménagement, de

l'entretien, d'exploiter. Ils ne font pas ça. C'est nous qui faisons des travaux, mais c'est fait pour le parc, pour la Société, pour les usagers.

M. DENIS TAILLEFER :

2615

Donc, vous avez une assez bonne relation avec eux ?

M. RONALD CYR :

2620

La relation avec les partenaires, on a avantage à avoir des bonnes relations, c'est clair, mais c'est des entreprises. Six Flags est une entreprise, le casino, c'est une institution, mais c'est une entreprise du gouvernement, mais les relations sont bonnes, dans le sens qu'on doit travailler à essayer d'être complémentaire et surtout de ne pas travailler chacun sur notre côté, mais de se parler. Lorsque, nous, on attire des grands événements ou beaucoup de monde, bien

2625

c'est sûr que nos partenaires essaient, pour aider la fluidité aussi, à attirer des gens après les événements pour pas que tout le monde sorte en même temps. Je ne sais pas si vous comprenez ce que je veux dire ?

M. DENIS TAILLEFER :

2630

O.K. Oui, oui, tout à fait, oui. Mais, est-ce qu'il y a moyen de le savoir jusqu'où leur territoire se termine ?

M. RONALD CYR :

2635

Oui, oui. Ça, il n'y a aucun problème.

M. DENIS TAILLEFER :

2640

O.K.

M. RONALD CYR :

Ça, avoir une carte, je vous le montrerais.

2645

M. DENIS TAILLEFER :

O.K. C'est bien, merci.

2650

LE PRÉSIDENT :

Ça va. Merci. Madame Sabine Delva, s'il vous plaît ?

Mme SABINE DELVA :

2655

Bonsoir, Monsieur le président!

LE PRÉSIDENT :

2660

Bonsoir!

Mme SABINE DELVA :

2665

Donc, ma question va être très simple et je crois que pour, afin de poser une action, je voudrais savoir s'il serait possible d'avoir des fiches de bâtiments vacants ? Je crois qu'il y a une personne qui a parlé du parc immobilier et je pense que ça serait peut-être une bonne idée, au fond, d'avoir ces idées, de voir l'année, la superficie utilisable qui serait dans ces bâtiments vacants et, aussi, avoir un estimé de voir ces types déficiences. Je travaille pour un mandataire du palier gouvernemental, je suis technicienne en location, et je crois que lorsqu'on s'en va, par exemple, nous, en appel d'offres, on regarde le tout pour partir avec des études de marché.

2670

Et, surtout, la deuxième question, c'est de voir si ces types de données peuvent être, au fond, des données en termes KMZ, donc types qu'on peut les géolocaliser sur une carte. Merci.

2675 **M. RONALD CYR :**

2680 Tous ces inventaires-là, on les a. C'est certain qu'on pourrait rendre disponibles les bâtiments, depuis quand que la Place des Nations est fermée, l'état du lieu actuel. On a des audits. Je pense qu'on aurait quand même un travail à faire, parce que les audits qui peuvent avoir des études très approfondies, je ne sais pas si on peut livrer actuellement toutes les études comme ça, mais moi je n'ai aucun problème à donner l'information, parce qu'on l'a. Toute l'information qu'on a, on peut la rendre transparente.

2685 **Mme MARTINE PRIMEAU :**

2690 Pour aider à votre réflexion, dans l'état des lieux, le document, en annexe, on a fait l'inventaire des 65 bâtiments. Alors, vous allez avoir une information générale sur ceux qui n'ont pas de vocation, sur l'état des bâtiments. Naturellement, on n'a pas toute l'information aussi précise que vous souhaitez, mais ça, si vous avez de l'information sur un bâtiment sur le pavillon de la Corée ou quelque chose qui vous tient à cœur, bien, on va pouvoir regarder ce qu'on peut vous donner comme données. Mais vous avez déjà l'aperçu des 65 bâtiments que le parc doit maintenir.

2695 **Mme SABINE DELVA :**

Donc, par exemple, s'il y a une information comme superficie utilisable ou des...

2700 **Mme MARTINE PRIMEAU :**

Oui, tout à fait.

Mme SABINE DELVA :

... au fond, je peux...

2705

Mme MARTINE PRIMEAU :

Tout à fait.

2710

Mme SABINE DELVA :

Qui sont disponibles, alors.

2715

Mme MARTINE PRIMEAU :

La superficie dans... L'annexe ne nous donne pas tous les détails, va vous donner surtout, fait l'inventaire des bâtiments, va vous dire dans quel état ils sont et puis, à partir de là, vous allez avoir une information complémentaire qu'on peut vous fournir, si vous voulez avoir les espaces et les dimensions plus précises.

2720

Mme SABINE DELVA :

Excellent. Merci.

2725

M. RONALD CYR :

Peut-être juste comme complément d'information, on parle de 65 bâtiments mais ce n'est pas tous des bâtiments. Il y a des stations de pompage, il y a comme un bâtiment de filtration, il y a différents, il y a des stations électriques. Donc, on dit un bâtiment, mais c'est une infrastructure.

2730

Mme SABINE DELVA :

Infrastructure vacante.

2735 **M. RONALD CYR :**

Vous comprenez?

2740 **Mme SABINE DELVA :**

Oui. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2745 Merci, Madame. Monsieur Stéphane Côté, s'il vous plaît ? Bonsoir, Monsieur!

M. STÉPHANE CÔTÉ :

2750 Bonsoir! Monsieur le président, je voudrais savoir, on a parlé justement de spectacles très bruyants et tout ça. Je ne reviendrai pas sur le sujet en tant que tel, mais merci de faire des efforts pour 2019.

2755 Je veux savoir pour le restant de l'année, est-ce que le parc a décidé d'occuper le temps sur les 365 jours à faire d'autres activités, à maximiser autrement dit les revenus du parc par des activités ou autre chose ?

Mme GENEVIÈVE BOYER :

2760 Monsieur Cartier.

M. FRANÇOIS CARTIER :

2765 Pour cette année, pour 2018, la liste des événements est sur notre site internet. Donc, on a déjà transféré beaucoup d'événements sur l'île Notre-Dame, on a dû annuler certains événements. Contrairement à l'an dernier, les événements de plus qu'on va avoir, on rouvre le Complexe aquatique, donc il y aura des événements à cet endroit-là qu'on avait dû retirer du calendrier l'an dernier en raison de la fermeture. Mais, il n'y aura pas plus d'événements pour 2018.

2770 **M. STÉPHANE CÔTÉ :**

Non, mais dans les dix prochaines années, disons. Est-ce qu'on planifie occuper le calendrier, autrement dit ?

2775 **M. FRANÇOIS CARTIER :**

Oui. C'est l'objectif. C'est d'avoir des activités sur quatre saisons, effectivement.

2780 **M. STÉPHANE CÔTÉ :**

Est-ce que la Société – comme deuxième question – est-ce que la Société a pensé à ses partenaires insulaires pour le financement de peu importe d'autres activités supplémentaires qui pourraient se faire en automne, en hiver ?

2785 **M. FRANÇOIS CARTIER :**

Bien, on travaille avec nos partenaires, on fait des promotions croisées avec eux, on les implique, mais je ne comprends pas exactement le sens. Vous voulez dire...

2790 **M. STÉPHANE CÔTÉ :**

C'est-à-dire qu'il y a des partenaires insulaires sur le site du Parc Jean-Drapeau. Le Parc Jean-Drapeau se voudrait une entité complète avec ses partenaires insulaires qui pourraient probablement participer financièrement à certaines activités au parc.

2795

M. FRANÇOIS CARTIER :

Ce n'est pas à négliger, effectivement. Ça pourrait être une avenue. Ça pourrait être une avenue, mais on fait déjà certaines activités avec eux à l'occasion, ils participent, par exemple, ils peuvent participer – je prends, par exemple, le Musée Stewart qui va participer à la Fête des Neiges, qui va faire une activité. Il va y avoir d'autres activités durant les Weekends du monde avec les deux musées. Donc, on travaille ensemble de façon récurrente.

2800

M. STÉPHANE CÔTÉ :

2805

Bref, le casino et tout ça, il y a quand même pas mal d'argent.

M. RONALD CYR :

2810

En fait, le casino est déjà commanditaire pour les Weekends du monde.

M. FRANÇOIS CARTIER :

2815

Oui, le casino commandite les Weekends du monde. Donc, c'est un partenaire, effectivement.

M. STÉPHANE CÔTÉ :

2820

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Alors, des revenants, les trois derniers. Je vous signale qu'il est 21 h 53. On continue, on termine ça aujourd'hui ? Merci. Christophe Malaterre, s'il vous plaît ?

2825

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

On va essayer d'être rapide. Monsieur Cartier, vous avez mentionné le fait que l'amphithéâtre existait depuis 93 et que donc c'est dans l'ADN du parc d'avoir des festivals et des concerts. Combien y avait-il d'événements en 1993 qui ont nécessité une exemption du règlement de Montréal sur le bruit en 1993 ? Combien y en a-t-il aujourd'hui ? Et combien en prévoyez-vous demain ? Et j'aurai ensuite une deuxième question sur la procédure.

2830

M. FRANÇOIS CARTIER :

Écoutez, je n'ai pas la réponse avec moi, mais on pourra vous revenir via le site. Je la prends en note, mais on va vous revenir au niveau des événements.

2835

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Très bien.

2840

M. FRANÇOIS CARTIER :

Donc 93...

2845

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

93, 2017 et à venir. À en croire madame Henkel, qui a quitté la Société du Parc Jean-Drapeau il n'y a pas si longtemps que ça, vous prévoyez un doublement des événements dans les années qui viennent dès l'ouverture du nouvel amphithéâtre. On est aujourd'hui à plus de

2850

120 événements qui nécessitent une exemption du règlement RB B-3 de Ville-Marie. En 2011, il y avait 30 événements. Je serais curieux de savoir quel était le nombre en 93 aussi. Voilà.

2855 La deuxième question porte plus sur la procédure. En fait, deux petites questions. Il y a eu un sondage. Est-ce que les résultats vont être disponibles ? À quel horizon de temps ?

LE PRÉSIDENT :

2860 Oui, les résultats seront disponibles. On laisse couler encore un peu de temps et il y aura après, périodiquement, une compilation des résultats qui seront mis sur le site de l'Office.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

2865 Je vous remercie. Et on a entendu parler d'autres documents lors des différentes discussions, de rapports d'acousticiens, de rapports d'architectes, etc. Est-ce que ces rapports-là, on peut demander à ce qu'ils soient rendus disponibles pour la consultation ?

LE PRÉSIDENT :

2870 Les rapports ou les suppléments d'information qui ont été identifiés ce soir et qui seront fournis par la Société du Parc Jean-Drapeau seront effectivement mis sur le site avec l'ensemble des études qui y sont déjà.

2875 **M. CHRISTOPHE MALATERRE :**

2880 Donc, je souhaiterais que le rapport Trizart de 2014 soit rendu public, le rapport Octave Acoustique de 2014, le rapport Daoust Lestage aussi qui présente les différentes orientations de scène en 2014-2015, ainsi que le rapport des acousticiens Soft dB. Merci. Tous ces documents étant publics, bien sûr. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que pour vous c'est des documents que vous avez et qui peuvent être...

2885

M. RONALD CYR :

On va faire des vérifications.

2890

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

M. RONALD CYR :

2895

Il y a des rapports qu'on peut rendre publics, on va les rendre publics. Si c'est des rapports qu'on ne peut pas rendre publics pour des justifications qui ne nous le permettent pas, on ne les rendra pas publics.

2900

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

Si ces rapports sont publics, est-ce que nous pouvons les rendre disponibles ?

M. RONALD CYR :

2905

S'ils sont publics, oui.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

2910

Oui, ils sont publics. Ce sont des pièces jointes à une procédure en cours, donc, ils sont publics, Monsieur Cyr.

M. RONALD CYR :

2915 À ce moment-là, vous avez l'air très au courant. S'ils sont publics, ils seront publics.

M. CHRISTOPHE MALATERRE :

2920 Vous devriez l'être aussi, n'est-ce pas.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Daniel Chartier?

2925 **M. DANIEL CHARTIER :**

2930 Bonjour! Je veux revenir avec les questions de... Étant donné qu'on ne pourra pas visiter l'amphithéâtre en 2018 et qu'on va avoir la surprise en 2019 de ce que ça va être, est-ce qu'il y a moyen d'avoir des perspectives réalistes ? Par exemple, vous avez parlé de tours de délai, qu'est-ce que ça va avoir l'air le paysage avec les tours de délai, par exemple, pas vues en avion mais vues à partir de... sur le site, par exemple, sur la butte ou ailleurs sur le site ?

2935 La même chose, quand il y a des événements, on peut regarder comme événement à grand déploiement, c'est-à-dire, type Osheaga, c'est quoi le système de sécurité de *bunker* autour pour protéger les systèmes de contrôle pour gérer les foules ? Et qu'est-ce qu'est tout le système pour amener les camions, parce qu'il va y avoir des multitudes de camions qui vont livrer. Ça veut dire que c'est une semaine.

2940 Donc, y a-t-il moyen d'avoir les *patterns* qui démontrent l'occupation du sol? Parce que, pour moi, le corollaire, c'est comment les citoyens vont pouvoir accéder au fleuve pour regarder la Ville de Montréal à partir du métro quand il y a ces grands événements-là.

Il y a aussi, par rapport quand il y a des petits événements comme les Weekends du monde, voir si les humains, s'il y a juste 4 000 personnes, si on va avoir l'air des fourmis sur l'esplanade de la Place des festivals.

2945

M. RONALD CYR :

En fait, ce que je vais vous dire en partant, c'est que les tours à délai ne sont pas fixes, elles sont amovibles. Donc, ça va être installé que pour les festivals. Osheaga, c'est trois jours. Donc, ça va être planifié pour les enlever quand... Évidemment, il y a trois festivals en ce moment. Il y a Osheaga, il y a ÎleSoniq et Heavy Montréal, mais c'est des équipements qui ne sont pas là de façon permanente. Il y a beaucoup d'équipements qui ne sont pas de façon permanente, comme dans le bassin olympique, la zone sur le bassin lors du Grand Prix est démontée après le Grand Prix. Mais, les perspectives, si on en a de disponibles, il n'y a aucun problème, on va les rendre disponibles sur le site. Je ne sais pas si, Catherine, tu peux ajouter quelque chose là-dessus ?

2950

2955

Mme CATHERINE ST-PIERRE :

En fait, les perspectives que vous avez vues, on en a parlé tout à l'heure, puis je pense qu'il est important de mentionner qu'on a voulu avec l'amphithéâtre vraiment montrer un lieu ouvert, mais c'est sûr que, des fois, de faire des perspectives, il en manque. Mais, en fait, on essaie, même en ce moment, de créer les images pour donner une meilleure vision de ce qui s'en vient parce que c'est vrai que ce n'est pas facile de se projeter dans ce lieu-là, mais c'est vraiment un lieu de potentiel fabuleux. Ronald en a parlé, les tours à délai, c'est amovible. Donc, lors des petits événements, ce n'est pas quelque chose qui a besoin d'être dans le paysage. Puis, François aussi a mentionné la mise à jour des installations.

2960

2965

Vous avez parlé du camionnage, de l'accès aux scènes. C'est tout ça qui a été revu dans le projet. Donc, l'accès par l'arrière, comment on gère. Des vidanges aux montages, tout ça a été réfléchi justement pour maximiser l'expérience de tous et chacun, pas juste des gens qui viennent aux événements.

2970

2975 Donc, il y a toutes sortes de plans. Il faudrait que je voie qu'est-ce qu'on a qui pourrait répondre à votre demande, mais certainement on pourra fournir une part d'information sur ce que vous demandez.

M. DANIEL CHARTIER :

2980 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Monsieur Dandurand, vous êtes notre dernière victime.

2985 **M. FRANC-SOIS DANDURAND :**

2990 Merci de me permettre de parler, même si on dépasse un petit peu dans le temps. Simplement pour mentionner... Je pense que c'est monsieur Cyr, je ne sais pas si c'est son nom, a mentionné tout à l'heure, n'a pas tout à fait répondu à la question de quelqu'un qui a parlé de la disparition des petits bassins d'eau, à défaut d'un meilleur nom, des étangs, bon, des petits ruisseaux, tout ça, et a parlé plutôt des pourtours de l'île qui offrent des vues, etc. Par contre, les pourtours de l'île n'offrent pas quelque chose... Le pourtour des îles n'offre pas quelque chose qui était possible avec ces bassins-là, qui était d'être tout près de l'eau. Donc, il faut escalader des rochers, donc ce n'est pas nécessairement... Il faut être un peu sportif, puis il ne faut pas avoir trop peur de perdre l'équilibre, puis il y a toujours un risque avec le courant et tout ça.

3000 Est-ce qu'il y a possibilité de réfléchir à renaturaliser les berges à certains secteurs, afin de permettre aux gens de se rapprocher du fleuve, d'avoir une autre perspective sur le fleuve et pas seulement en haut d'une esplanade en béton ou en bois ? Donc, ça, c'est...

M. RONALD CYR :

3005 C'est tout à fait souhaité d'avoir accès à l'eau. Ça a été dit à plusieurs étapes, même en
directeur, il faut prévoir ces espaces-là. Il faut prévoir des accès sécuritaires, des promenades
panoramiques ou, en tout cas, peut-être plus végétalisées, mais il faut le prévoir, c'est clair. Mais,
en même temps, je vous dis honnêtement, on s'en va en consultation pour avoir justement des
suggestions, des idées, des dépôts de mémoire pour justement concevoir un plan directeur qui
va répondre à l'ensemble des besoins de la population, des citoyens.

3010

M. FRANC-SOIS DANDURAND :

3015 Je renchéris avec une dernière question, c'est la plus courte. Est-ce qu'il est possible
d'éventuellement avoir un statut de zone relativement protégée, donc on arrête de gruger sur les
zones plus champêtres ou – entre guillemets – « forestières », comme c'est arrivé avec cette
esplanade-là et avec ce qui s'en vient près du fleuve. Donc, il y a un sentiment que ces zones-là
sont de plus en plus morcelées et je parle principalement de l'île Sainte-Hélène parce que c'est
beaucoup plus urbain comme typologie d'aménagement sur l'île Notre-Dame.

3020

M. RONALD CYR :

J'aimerais peut-être demander à Jean-Jacques Lincourt, qui est un consultant qui a
produit le plan maître forestier sur le site. Peut-être, si tu pouvais donner les grandes lignes,
parce que le plan maître forestier justement donne ces orientations-là, ces recommandations-là.
3025 En quelques mots, Jean-Jacques.

M. JEAN-JACQUES LINCOURT :

3030 Effectivement, l'inventaire de base des arbres a d'abord démontré qu'il y a des zones
naturelles et des zones en parterre, et que ces zones naturelles là vont être protégées, ont
besoin d'être protégées. Il y a une étude aussi sur l'intégrité écologique du boisé du mont Boulé

qui est à regarder, qui est sur le site, qui donne des informations importantes sur la conservation nécessaire de ce milieu-là. Alors, ça, c'est certain que la recommandation du plan maître forestier est de conserver ça.

3035

Et, je dirais, il y a un objectif aussi d'augmenter la canopée. En ce moment, elle est à environ...l'indice de canopée est à 29 %. Avec les plantations et le développement des couronnes qui sont déjà existantes, aujourd'hui, on a des arbres qui ont de 50, 40 ou 20 ans qui ont été mis lors des dernières phases d'aménagement, qui vont continuer à progresser et qui vont donner avec les nouvelles plantations qui vont être faites, dans ce que monsieur Cyr a parlé tantôt, de 1 000 arbres supplémentaires, on va passer à 35 % sur trente ans. Donc, on conserve les zones champêtres. C'est là le cœur du défi de nature et récréation. Il faut conserver ça pour conserver la nature. Et mieux la connaître par la suite.

3040

3045

M. FRANC-SOIS DANDURAND :

Merci beaucoup.

3050

Mme GENEVIÈVE BOYER :

Monsieur Cha, vous avez un ajout?

3055

M. JONATHAN CHA :

Je voulais avoir le dernier mot! Donc, juste pour compléter le commentaire de Jean-Jacques, je rappelle le règlement dont je faisais mention plus tôt sur la constitution donc du site du patrimoine, aujourd'hui site patrimonial de l'île Sainte-Hélène, il y a une section, il y a un chapitre qui parle des conditions de conservation et de mise en valeur du site et qui donne des prescriptions précises, à la fois sur les éléments bâtis, et à la fois sur les aménagements paysagers.

3060

3065 Donc, la zone du PAMV était, si on peut dire, exclue. C'est un peu la seule zone, grosso modo, qui était exclue des éléments qui sont cités à l'intérieur donc de ce règlement. Donc, tous les éléments liés au pittoresque, à l'aménagement, au parc, aux arbres, font partie donc d'une protection qui est inscrite à même un règlement de la Ville de Montréal.

LE PRÉSIDENT :

3070 Merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

3075 Désolée, mais vous n'aurez pas le dernier mot! Tout à l'heure, on a eu une question et elle a été oubliée. On a oublié de donner la réponse, je crois. On parlait du fort de l'île Sainte-Hélène et de la relocalisation potentielle du Musée Stewart. Et la question était : est-ce que ça fait partie des réflexions qu'est-ce qui arrivera avec le fort ?

M. RONALD CYR :

3080 Bien, effectivement, comme vous tous, moi aussi, notre partenaire, le Musée Stewart, ils ont un projet de déménagement. On nous parle de 2021, 2022. Ils sont fusionnés avec le Musée McCord. Donc, ce projet-là est en train de se planifier, se concrétiser. Donc, il faut réfléchir à qu'est-ce qui arrivera avec le Musée Stewart. Il va probablement garder une vocation muséale, je ne sais pas, au niveau de... Il faudra peut-être regarder l'historique, mais amener des idées pour
3085 évidemment préserver cet historique-là. Tout est possible.

3090 Il y a la Biosphère aussi qui a un bail jusqu'en 2019. Ils sont intéressés de voir ce que les Montréalais veulent de la Biosphère après 2019. Le gouvernement fédéral, je pense qu'ils veulent entendre les Montréalais là-dessus. Donc, ça fait partie du plan directeur, Biosphère, Musée Stewart.

3095 Je voulais vous dire aussi, tantôt il y a une réponse que je n'ai pas... au niveau du développement durable, que je pense que c'est important de dire à tout le monde. La Société a créé un fonds Oxygène et on a ramassé à peu près 900 000 \$ – c'est un fonds dédié au développement durable – et à chaque activité qui se tient au parc, dans les stationnements, il y a un 3 % qui va dans un fonds, qui s'appelle le fonds Oxygène, et avec évidemment nos ressources en développement durable, c'est pour protéger la nature et améliorer tout ce qui est développement durable dans le parc.

3100 **LE PRÉSIDENT :**

3105 Merci. Je ne veux pas vous faire de peine, mais c'est moi qui aura le dernier mot. Et, c'est un mot de conclusion. Alors, merci à tous pour votre participation. Cette soirée met fin à la première partie de l'exercice de consultation. On souhaite certainement vous revoir à de multiples reprises à chacune de nos activités, sous quelque forme que ce soit, parce que c'est ce qui contribue à enrichir notre réflexion. Nous avons besoin de votre input pour savoir quelles sont les priorités et les vues qu'ont les Montréalais sur le développement du Parc Jean-Drapeau.

3110 Alors, une fois que les étapes de consultation seront terminées, la Commission va analyser les mémoires ou les opinions sous forme verbale, donc l'ensemble des interventions et rédiger son rapport qui sera remis à la présidente de l'Office qui, elle-même, le fera parvenir aux élus municipaux. Le rapport sera rendu public au maximum quinze jours plus tard et les décisions à prendre seront prises par les élus.

3115 La documentation relative au projet demeure toujours accessible sur le site de l'Office et on y ajoute des documents au fur et à mesure qu'ils arrivent, en incluant les transcriptions des séances. Et, ce soir, on a une assez longue liste de documents à ajouter.

3120 Un grand merci à mes collègues commissaires et aux personnes-ressources de la Société du Parc Jean-Drapeau. Merci beaucoup à tout le personnel de l'Office et la Grande Bibliothèque pour votre appui, notamment l'équipe web qui a assuré la télédiffusion, ce soir, de notre séance au complet.

Enfin, merci beaucoup pour votre participation et votre écoute. Bonne fin de soirée! Nous sommes dans les temps, remarquez, malgré une trentaine de questions.

3125

AJOURNEMENT

3130

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3135

LOUISE PHILIBERT, s.o.